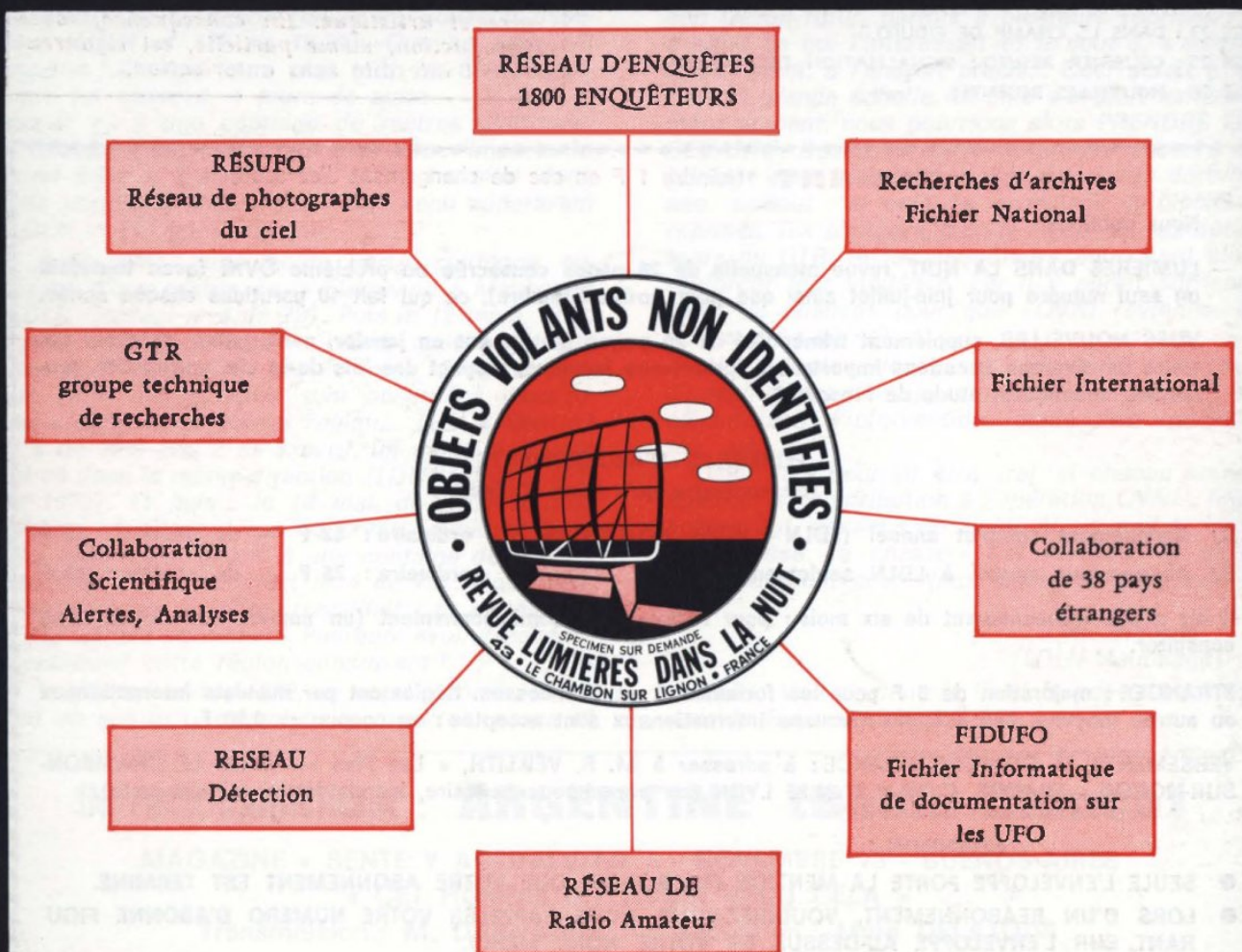


AOÛT
SEPTEMBRE
1974
N° 137

LUMIERES DANS LA NUIT

17^e ANNÉE
LE N° 3^F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



NOTRE ACTION, C'EST TOUT CELA.

■ **ARGENTINE : UN RÉCIT
HALLUCINANT** (p. 3)

■ **L'INSOLITE DANS LES
HAUTES-PYRENEES**

(p. 7 à 11)

■ **FICHER INFORMATIQUE
FIDUFO** (p. 23)

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 26)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : UN RECIT HALLUCINANT EN ARGENTINE (Bahia Blanca).
PAGE 5 : CANADA, par MM. MAC DUFF et MERY.
PAGE 7 : L'INSOLITE AUX PORTES DE TARBES, par F. LAGARDE.
PAGE 8 : ENQUETE AUTOUR DE RABASTENS, par F. LAGARDE.
PAGE 12 : MINI-MOC PRES DE MONT-DE-MARSAN.
PAGE 13 : ENQUETE CHEZ M. FOLLON AU HOULME, par M. FREULON.
PAGE 14 : DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE, par J.-M. BIGORNE.
PAGE 15 : ENQUETE DANS LA MARNE, par M. VAN HOYLANDT.
PAGE 17 : ENQUETE DANS L'ALLIER, par M. NICOLAUD.
PAGE 19 : ENQUETES DIVERSES.
PAGE 22 : INFORMATION DE NOS LECTEURS.
PAGE 23 : DANS LE CHAMP DE FIDUFO.
PAGE 25 : COURRIER RESUFO : SIGNALISATION DES AVIONS.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS

(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 43 F — de soutien : 52 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois : pour recevoir un demi-abonnement (un numéro sur deux), nous consulter.

ETRANGER : majoration de 5 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION : CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE. LE PROCHAIN NUMERO PARAITRA EN OCTOBRE.

« VUES NOUVELLES » remplacera désormais nos « Pages Supplémentaires » ; parution trimestrielle sur 20 pages (Janvier, Avril, Juillet, Octobre). Le premier numéro sortira en octobre 74, exceptionnellement sur 28 pages, afin que nos lecteurs abonnés aux « Pages Sup. » reçoivent bien les 60 pages dans l'année, comme prévu lors de leur souscription. L'an prochain 80 pages au lieu de 60 annuellement.

Une hypothèse de "chasse" à vérifier

Les idées qui vont suivre ont été mises en évidence dans une région « visitée » par les OVNI, et suffisamment quadrillée par les enquêteurs LDLN pour permettre une surveillance sérieuse du phénomène. Nous nous basons uniquement sur des cas d'observations parus jusqu'ici dans la revue LDLN.

Le 15 janvier 1972, un MOC sphérique est observé depuis Maubeuge et Boussois (Nord) par deux témoins. Il évolue puis stationne brièvement au-dessus de la région faillée de Boussois-Assevent (LDLN n° 119 pp 19-20). Que se passa-t-il ensuite ? Quinze jours plus tard, un OVNI sphérique fut observé, 4 jours de suite — 1, 2, 3, 4 février — à une centaine de mètres d'altitude, au-dessus d'une faille qui traverse l'importante usine BSN à Boussois. Le MOC travaille donc avec assiduité, mais il était déjà venu auparavant (LDLN n° 119 pp 17-18).

Août 1971 : une boule verte stationne au-dessus d'une prairie de la Flamenne à Maubeuge (LDLN Contact n° 4 de 72). Puis le 12 mars 1972, quasi-atterrissage dans le même quartier (LDLN Contact n° 3 de 72). Les 28 mars, 29 avril et 2 mai 1972, des sphères sont observées « batifolant » dans cette même région... (LDLN Contact n° 4 de 72). Les 2 et 3 avril, un galet circulaire est vu dans la même direction (LDLN Contact n° 5 de 1972). Et puis... le 12 mai, de nouveau une sphère « à pieds » est observée, évoluant pendant près d'une heure, à une centaine de mètres d'altitude (LDLN Contact n° 4 de 72). Nous pouvons supposer qu'elle « travaillait » et n'était pas là par simple agrément ! Pourquoi avoir fréquenté assidument cette région auparavant ?

Le 18 septembre 1972, un objet inconnu, émettant un son et une luminosité insolites, passa et

repassa de nuit près de la D 359 à Louvroil. Un mois plus tard, le 25 octobre 1972, un phère émettant la même luminosité orangée hémisphérique, atterit à 250 mètres de là : Mme Mahaut assiste à son départ (LDLN de 1973).

Alors une idée simple jaillit ; elle n'est pas nouvelle, mais pourrait servir actuellement, si elle s'avère vérifiée. Serait-il vrai que lorsqu'un OVNI est venu « travailler » quelque part, près du sol ou au sol, il a auparavant repéré le site exact de son travail futur, parfois à plusieurs reprises ? Il a situé ce qui l'intéressait et le jour J, s'amène, directement, à l'endroit précis... Ceci serait à vérifier à grande échelle. Si cela s'avérait suffisamment probant, nous pourrions alors PRENDRE LES DEVANTS. Dès qu'un OVNI aurait été observé cabriolant avec insistance dans une région déterminée, surtout si cela se produisait à plusieurs reprises, les photographes de RESUPO, les détecteurs du GTR, et les enquêteurs pourraient alors renforcer leur vigilance, car il y aurait suffisamment de chances pour que l'OVNI revienne, au sol ou près du sol...

Nous l'attendrions... et s'il venait... à vous d'imaginer les photos, les relevés physiques, les échantillons, l'intervention rapide des spécialistes, etc.

Tout cela pourrait être vrai, si chacun voulait apporter sa contribution à l'opération OVNI... Mais auparavant, cessons de rêver et voyons si cette « hypothèse de chasse » est vérifiée, et selon quel pourcentage... Nous pourrions agir par la suite.

J.-M. Bigorne
(LDLN-Maubeuge)

N.B. : Voir également l'article page 14 concernant le Bassin de la Sambre.

Un récit hallucinant : ARGENTINE (Bahia Blanca)

MAGAZINE « SENTE Y ACTUALIDAD » - NOVEMBRE 73 - BUENOS-AIRES
« CET HOMME DIT AVOIR VECU CELA »

Transmission : M. DARNAUDE — Traduction : Mme DELATOUR

Digest : Mme GUEUDELLOT

Voici le récit de M. X..., 25 ans, chauffeur routier, célibataire, admis à l'hôpital de Bahia Blanca, en état d'amnésie totale et qui recouvre la mémoire trois jours après et fait le récit de son extraordinaire aventure :

SA RENCONTRE NOCTURNE SUR LA ROUTE 3
AVEC TROIS ETRES DESCENDUS D'UNE SOU-
COUPE VOLANTE !

LES FAITS :

M. X... né le 17 octobre 1948, travaille pour une entreprise de transports de Rio de Janeiro et ce

samedi 27 novembre 1973, à minuit, dans sa maison de Bahia Blanca, il se prépare à partir avec son camion pour livrer du matériel de construction.

Après un repas léger et regardé la télévision, il monte dans son camion, tout en remarquant que le pneu arrière a besoin d'être changé, mais il est minuit trente, le dimanche 28 novembre commence, il est l'heure de partir. M. X... fait le plein d'essence, vers 1 heure, au poste Esso de la rue Basco. Il regrette ensuite de ne pas avoir

changé le pneu, car la crevaison est certaine ; il roule depuis quelque temps déjà sur la route 3, déserte à cette heure ; il fait froid et il ne trouvera personne pour l'aider si besoin était.

« J'ai arrêté le camion au bord de la route et je suis descendu ; j'ai pris le cric et mes outils, j'ai commencé à changer le pneu. La route était déserte, soudain, elle s'est éclairée d'une forte lumière jaune qui semblait venir d'une distance de 2000 mètres. Pensant qu'il s'agissait, sans doute des phares d'une Peugeot, sans me retourner, j'ai continué mon travail. Quelques secondes après la lueur devint si intense qu'elle éclaira toute la campagne, mais elle était devenue bleue, d'une couleur semblable à celle produite par un appareil à souder électrique ; j'ai voulu me relever mais une sorte de malaise m'a envahi et mes jambes ne répondaient pas. J'étais à genoux et malgré ma défaillance j'ai pu me retourner et regarder.

J'ai aperçu, près du groupe d'arbres sur le côté de la route, une grande chose qui avait la forme d'une assiette suspendue dans l'air, à 7 mètres environ et trois personnes qui m'observaient. A nouveau j'ai essayé de me relever, mais j'en étais incapable et dans l'impossibilité de parler.

Ces trois êtres sont restés un long moment à me fixer, peut-être 5 minutes, ils étaient : deux hommes et une femme ; celle-ci restait au milieu et j'ai déterminé son sexe par la forme de sa poitrine et par sa longue chevelure blonde qui tombait sur son dos.

Les hommes étaient également blonds, mais ils étaient coiffés avec les cheveux en arrière. Tous trois étaient à peu près de la même taille : 1 m. 70 ou 75 et portaient des vêtements identiques. Une sorte de combinaison grise très ajustée, des bottes de teinte jaunâtre, semblable à la teinte d'une peau de chamois ; ils portaient des gants de même teinte, mais n'avaient ni ceinture, ni arme, ni casque.

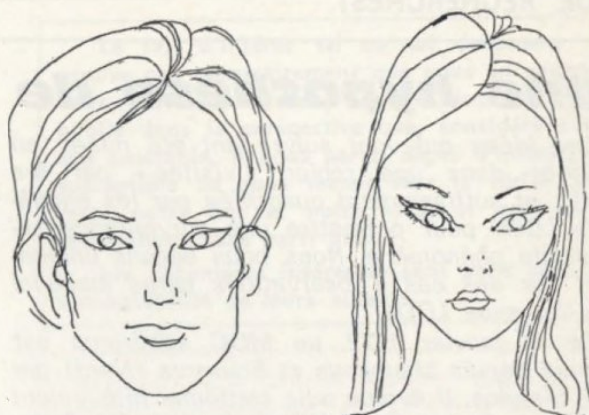
Leurs visages étaient semblables aux nôtres. Le front dégagé, les yeux bridés comme ceux des Japonais mais plus saillants. Ils parlaient entre eux dans une sorte de langue sans voyelles, qu'il m'était impossible de comprendre et ils produisaient des sons bizarres qui m'ont fait penser à ceux émis par une radio mal réglée. L'un de ces êtres m'a pris par le col du blouson et m'a fait lever avec autorité, mais sans violence. J'ai voulu parler, mais je n'avais pas de voix. Pendant que celui qui m'avait relevé me soutenait, l'autre a placé un appareil dans l'index de ma main gauche. J'ai bien regardé, c'était une sorte de rasoir à piles avec un petit tube. Ils m'ont appliqué cet appareil pendant quelques secondes sans que j'éprouve de la douleur. En l'enlevant, j'ai aperçu sur mon doigt deux gouttes de sang, j'ai dû alors m'évanouir, car mes souvenirs s'arrêtent là. »

LE REVEIL :

M. X... s'est réveillé à une heure impossible à déterminer. Selon les témoignages et les faits qui s'ensuivirent il pourrait se situer entre 2 et 3 heures du matin, du dimanche. En ouvrant les yeux

BAHIA-BLANCA . 28.11.73. Le dessinateur R.Regalado a tracé les traits du visage des présumés voyageurs de l'espace, et le détail de leurs vêtements d'après la description précise par le témoin D.Llanca.

(reproduction libre de F.L.)



Texte " Sente et Actualidad "

Certains experts dans l'étude du phénomène OVNI ont établi 9 listes-types correspondant aux diverses caractéristiques observées dans les équipages d'OVNI. Il semblerait que les 3 êtres du récit de Llanca appartiennent au type 1 (Mais leurs yeux obliques et saillants, ainsi que la couleur orangée de leurs bottes et de leurs gants n'avaient pas encore été signalés. Cheveux blonds, front large, yeux obliques.

il se rendit compte qu'il se trouvait allongé près des wagons, à l'intérieur de l'enceinte de la propriété, Société Dural de Bahia Blanca, à 9 km. 600 du lieu de son aventure. Il marcha sans but précis, ayant tout oublié, même son nom, son domicile, le camion et ce qui venait de lui arriver. La tête lui tournait et il avait froid. En arrivant sur la route il continua à marcher, guidé seulement par les phares des voitures.

Il se rappelait de tout cela, le mardi 30, en se réveillant sur un lit de l'hôpital municipal de Bahia. Il frissonna, ses vêtements intacts étalent rangés au pied du lit. Il éprouva le besoin de fumer et de savoir d'abord l'heure qu'il était. Il ne trouva pas sa montre, ni le briquet et les cigarettes qui étaient rangées habituellement dans un étui métallique. Par contre, dans la poche du pantalon se trouvaient 150.000 pesos qu'il avait en partant de chez lui. Il a demandé des nouvelles de son camion. Question plus préoccupante pour lui que celle qui concerne la soucoupe volante et les étranges êtres. Il lui fut répondu que son camion avait été trouvé par la police à Vila Verde, à quelque 18 kilomètres de Bahia Blanca, avec le cric installé et le pneu prêt à être monté, dans la boîte à gants se trouvaient ses papiers.

Dans le livre d'entrées de l'hôpital municipal, page 103, on lit :

NOM : NN. Lieu de l'accident : route 3.

Cause : Il dit avoir été ébloui par une sorte de lueur partant d'une soucoupe volante et avoir vu deux hommes et une femme très blonds.

Pas d'autre souvenir. Blessure : traumatisme crânien. Front temporal droit avec amnésie totale.

Reste mystérieuse, la période pendant laquelle il se réveilla à 10 km. environ de l'endroit de sa rencontre fantastique et le moment où il

fut examiné par le docteur Smirnoff, traumatologue et médecin légiste. Voici le témoignage de ce spécialiste :

« Je suis médecin légiste et assume des tours de garde le samedi et le dimanche. Le dimanche 28, vers 09:30 je reçus un coup de téléphone de Mme le docteur Alpacaro, de l'hôpital espagnol. Elle désirait connaître mon avis au sujet d'un cas assez curieux et me pria de passer à l'hôpital. Je suis arrivé là-bas vers 10:15 et me suis trouvé en présence d'un homme de 25 à 26 ans. Cet homme souffrait d'amnésie totale et très grave, oubli du passé. Il ne savait pas qui il était, ni le nom de ses parents et il pleurait constamment. Il voulait savoir où il était. La doctoresse m'a fourni des précisions : l'homme qui l'avait ramené à l'hôpital, l'a trouvé marchant comme un automate dans les rues du centre de la ville, arrêtant les passants pour leur demander où trouver un poste de police. Pensant à un accident de la circulation, j'ai commencé l'examen de M. X... sans lui trouver de lésion apparente. En esquissant un geste vers son front, mais sans l'avoir encore touché, il faut insister sur ce point, j'ai remarqué que le patient avait instinctivement un mouvement de recul, comme s'il craignait d'avoir mal.

Pourtant son front ne présentait pas d'hématome, ni la classique bosse, aucune brûlure non plus. J'ai conclu à une douleur de l'exqui-parieto-temporal droit.

Par mesure de prudence j'ai signalé le fait à la police, car il pouvait s'agir d'un accidenté ou d'un fugitif.

J'ai fait transporter le patient à l'hôpital municipal pour un possible traumatisme crânien, car il est évident que l'amnésie totale ou partielle peut avoir pour origine un coup, quoique l'absence de trace m'a fait poser la question : quelle sorte de coup a donc provoqué cette amnésie ?

Sur les soucoupes volantes, il n'y a que deux positions : y croire ou n'y pas croire.

Personnellement je n'y crois pas, mais j'avoue que le cas de M. X... est très troublant.

Diagnostic du psychiatre Edouardo Donata, qui s'occupe de l'examen mental des personnes ayant observé des OVNI.

« Il m'est difficile de placer, dans un cadre déterminé, le cas de M. X... (Dionis Yanca). Je prends le risque de le cataloguer dans le cas du syndrome confusionnel de Korsakof où l'on trouve l'amnésie de fixation, l'affabulation et parfois un polynévrite.

Il semble que son privativisme, sa simplicité et le souci permanent qu'il éprouve envers les choses quotidiennes : travail, camion, pneu crevé, montre qu'elles sont plus importantes pour lui que le fantastique des faits qu'il raconte.

Cela écarte, à priori, l'hypothèse de l'affabulation, je crois que Dionis a vécu quelque chose d'effrayant, quelque chose de fantastique et terrible, le choc psychologique consécutif aurait peut-être déclenché ce syndrome de Korsakof.

A présent, Dionis Yanca, ne mange plus, ne dort plus et parle de changer de métier pour ne pas risquer de se retrouver sur une route la nuit.

CANADA

Traduction de M. MERY

Communication de M. MAC DUFF

La nuit du 22 au 23 septembre 1972, près du lac Hessey, au nord de la Province de Québec, terrains de chasse et de pêche, population peu dense.

M. Marcel Lapière, n'arrivant pas à dormir, s'éloigna du camp de chasse où il se trouvait pour fumer une cigarette. Il revint bientôt pour dire à mon père qu'il entendait une sorte de bruit semblable à un moteur de tracteur et lui demanda s'il y avait une route dans les environs du lac. C'est alors qu'il vit une lumière fade par la fenêtre qui semblait monter vers l'est. Mon père me réveilla (mon nom est Bobby Cousineau) et nous vîmes tous trois grimper dans le ciel l'objet dont le croquis est joint, de 3:30 à 6:15, le 23 septembre. Deux points à noter :

— Très difficile d'estimer la distance du camp à l'objet puisque nous ignorons le volume et la dimension.

— A 6:15, il disparut dans le ciel parmi les étoiles visibles.

Détails :

— Temps très froid, ciel très étoilé, pas de vent.

Age de Bob Cousineau : 28 ans ; il est fermier et n'est pas plus au courant du problème que tout un chacun aujourd'hui.

— Un seul objet, qui monta régulièrement dans la période de temps indiquée (forme et couleurs indiquées sur croquis). Cependant, à signaler que la couleur de la partie droite était une suite d'éclairs vert-bleu-violet, etc. Lignes diffuses.

— Mouvement strictement vertical.

— Lune pas visible.

(suite page 6)

N.D.L.R. — *Psychose de Korsakof. Définition Larousse XX^e siècle : troubles mentaux consistant en amnésie antérograde, désorientation, tendance au mensonge, troubles de la mémoire. Elle est imputable le plus souvent à l'alcoolisme chronique.*

C'est, évidemment, la liste complète de la pathologie rentrant dans la définition du phénomène. Mais le psychiatre est formel, il s'agit d'une amnésie simple. Il écarte l'hypothèse d'une affabulation et pense qu'il a effectivement vécu quelque chose de fantastique. Il a d'ailleurs subi d'autres tests, notamment un interrogatoire au penthotal au cours duquel son récit n'a pas varié. Son état mental a été reconnu absolument normal.

Nous avons fait, grâce au lecteur du récit complet, ne présentant qu'un digest de ce qui nous est apparu essentiel, laissant de côté l'examen approfondi fournissant des explications hypothétiques possibles sur des circonstances du récit. Nous joindrons au texte les dessins établis sur les indications du témoin. Au-delà du choc émotionnel, l'effet produit par l'objet lui-même doit entrer en ligne de compte.

F.L.

— L'objet semblait « tourner » : pas précisé si sur son axe ou autrement.

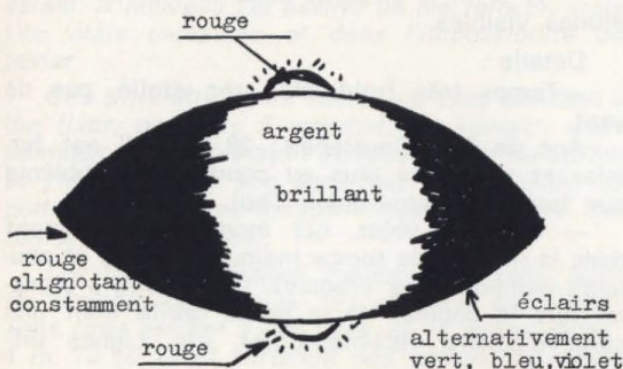
— Il ne changea ni de couleurs ni de forme durant le temps de l'observation.

— A 10:15, deux autres objets similaires apparurent à à peu près la même place mais cette fois, ils « descendaient » au lieu de monter, parallèlement l'un à l'autre et l'un un peu plus au-dessus de l'autre. Ils stoppèrent 4 minutes et puis remontèrent. Puis ils stoppèrent à nouveau et restèrent en pallier jusqu'à ce que je décidais d'aller me coucher vers 10:30 du soir. A ce moment, un autre apparut juste au devant du camp et puis disparut derrière les montagnes.

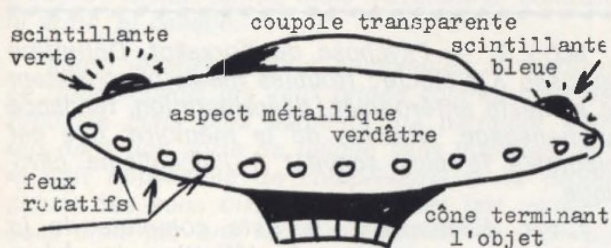
— L'objet principal laissa un halo derrière lui.

— Sentiment de surprise des témoins mais pas de panique ni aucune autre impression, seulement impression de « réalité » de l'objet.

CANADA . Lac Hussey 23 sept 1972



CANADA . RIGAUD AOUT 1972.



Vision d'une soucoupe volante type à Rigaud, Québec, 32 miles de Montréal, à l'est. Les dessins sont du témoin et l'enquête a été menée par un jeune militaire rompu aux techniques de l'observation.

A 1:36 du matin, un mardi d'août 72, les témoins allaient dans la direction N-O, sur un sentier.. Ciel étoilé, vent moyen, température : 68° F.

Soudain un point lumineux descend comme une étoile filante, devenant de plus en plus gros et laissant distinguer d'autres lumières, jusqu'à environ 550 pieds au-dessus des témoins. Descendait comme une feuille morte. Au-dessus de l'objet, des lumières bleues et vertes et au-dessous, des feux pivotants. Pas de couleur mentionnée. Un sifflement très sourd. Forme ronde et aplatie.

Une coupole transparente au-dessus et au-dessous une sorte de cône. Structure métallique, de couleur verte, ainsi que pour le cône. Les feux de « navigation » du sommet s'éteignaient alternativement toutes les 2 secondes. Effet magnétique lorsque l'objet passa au-dessus des témoins (il n'est pas précisé lesquels, ni par les témoins ni par le rapport d'enquête de Gaëtan Patry).

Sensation de brûlure aux yeux. Durée totale de l'observation : 5 minutes.

Une sorte d'engourdissement des membres comme par une légère décharge électrique. Les lampes de poches ne fonctionnèrent pas durant l'observation.

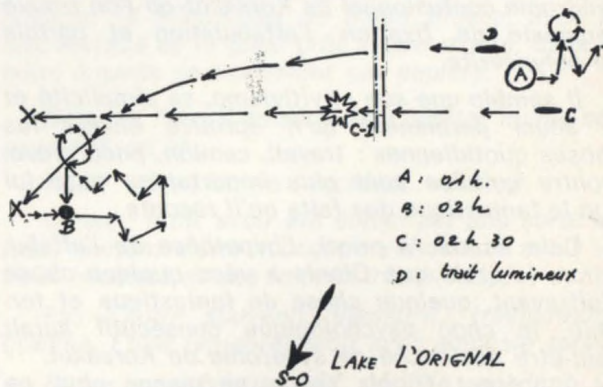
Paraît-il, des traces furent découvertes plus tard sur le sol, en forme de cône, végétation brûlée. Pas d'autres détails ; les témoins sont paraît-il dignes de foi et à cette heure, M. Patry n'a pas encore mené l'enquête plus détaillée qu'il a l'intention de mener.

La nuit du samedi 9 au dimanche 10 juin 1970, au-dessus du lac L'Original, Québec, Canada. Depuis un camp de camping.

Précisions sur les témoins (abrégées) : la femme : très bonne vivante, ouverte à toutes choses, et de très loin au problème UFO. Le mari : plus strict, ne prenant en considération que les problèmes concrets. Le fils : très ouvert comme beaucoup de jeunes sur les questions scientifiques et para-scientifiques mais ses études l'empêchent de suivre de près le problème UFO.

— Cette nuit-là, ils dormaient tous trois dans le camp, à 50 miles au nord-est de Montréal. Il faisait très chaud et Mme Larose n'arrivant pas à dormir sortit. Ciel étoilé, très noir, pas de nuage, pas de vent, pas de Lune. A 1:00 du matin, au N-O, une sorte de boule de lumière blanche ayant une trajectoire brisée vers le N-E. Elle vit pendant 1:00 et puis la boule sembla disparaître dans cette direction.

— Puis à environ 2:00, une autre boule, rouge celle-là, apparut d'un point plus sur la gauche que la première ; une trajectoire plus incohérente, sans vraiment de direction, et disparut à peu près au point de départ.



A : 01 h.
B : 02 h
C : 02 h 30
D : trait lumineux

L'INSOLITE AUX PORTES DE TARBES

LE 31 JANVIER 74 A 2:00 DU MATIN

par F. LAGARDE

Le couple de jeunes gens, deux fiancés, sont venus dans mon bureau le 7 février, accompagnés de la mère du jeune homme et d'une amie, me raconter leur aventure.

La jeune fille, 20-21 ans, petite, brune, nerveuse, volubile, est encore, huit jours après, sous le coup de l'émotion et demande à ce que son anonymat soit respecté. La nouvelle qui a paru déformée sur les quotidiens régionaux est le fait de l'indiscrétion d'un intermédiaire chez qui ils s'étaient réfugiés sans même le connaître après avoir abandonné leur voiture.

LES FAITS

Le couple revenait de Toulouse, regagnant Tarbes, et avaient choisi de passer par Auch (N. 124) et d'emprunter la N. 129 qui passe à Rabastens. Le voyage se passe normalement jusqu'à Rabastens (à 19 km de Tarbes), la jeune fille est au volant et la voiture se trouve à la sortie de ce gros village.

La route est absolument rectiligne, très large, jusqu'à Tarbes, déserte à cette heure de la nuit. Tout à coup, devant eux, à une distance qu'ils n'ont pas pu apprécier, la nuit est noire, sans lune (la N.L. est le 3-2-1974), une lumière blanche d'un éclat presque insoutenable apparaît sur la route.

Le feu est unique, les gêne, leur réflexe est classique en pensant à une voiture qui vient vers eux et va les croiser : code-phare, code-phare... et on continue à rouler. Mais le feu leur paraît toujours au loin, et un malaise commence à s'ins-

taurer, ils pensent à un accident, ralentissent un peu et après 4 km environ décident de s'arrêter sur le bas-côté de la route pour laisser passer ce qu'ils croient être encore un véhicule, dont le feu unique couvre toute la largeur de la route à présent.

Le feu semble toujours à la même distance. Il est de forme indéfinissable et tout à coup voilà qu'il se dédouble et se présente comme deux boules rouge-orangé, après avoir oscillé sur la route de haut en bas. La jeune fille pense que le feu était sur la route, tout au moins sûrement à son niveau. A ma demande sur les reflets qu'il aurait dû produire sur la route asphaltée, les deux témoins précisent qu'il n'y en avait pas. Cela faisait partie du caractère étrange de leur vision, de la bizarrerie de cette « lumière », et de l'émotion que cela leur causait. Tout autour c'était le noir absolu, total, aucune forme visible, aucun éclairage autre que cette lumière qui n'éclairait pas les abords ni la route et qui cependant les éblouissait.

Mais voilà que les deux feux rouge-orangé avancent, s'approchent de leur voiture et viennent toucher le capot épousant la forme de la voiture. La lumière se présente en forme de V ouvert à 70°, les bras ont 80 cm environ de long, on ne distingue pas les barres du V mais à leur emplacement la jeune fille précise qu'elle y voit comme une forme de spirale ou de ressort.

(suite page 8)

● ● ●
— Vers 2:30, deux autres boules lumineuses, bleues celles-là, vinrent du N-E : l'une avait une trajectoire droite vers le S-O, l'autre, plus haute, une trajectoire incurvée vers le bas, vers le S-O aussi. Détails :

— Pas possible de donner une altitude.

— Les trajectoires sont représentées sur la figure, du mieux possible.

— La première boule blanche : grosse comme une pièce de 25 cents (pièce de 1 F).

— La rouge, une pièce de 5 c (20 centimes).

— Les deux bleues comme deux marques de crayon gras, mais aussi lumineuses.

— L'apparence des objets ne changea pas durant le temps des observations.

— Cependant, depuis l'objet filant tout droit, à un certain moment, un flash de lumière rouge s'en échappa.

— Pas de changement de couleurs.

— Comme l'observation dura jusque vers 4:30, c'est la naissance du jour qui « effaça » les deux derniers objets bleus.

— Personne d'autre du camp ne signala rien et il fut pratiquement impossible d'interroger les gens trop occupés à leurs loisirs de vacanciers.

— Effet de surprise, puis de curiosité. Elle réveilla son mari et son fils pour observer avec elle. Le mari observa pendant 1:00 environ et retourna se coucher. Le fils resta jusqu'au bout et c'est lui qui dessina le croquis joint.

— Pas de base militaire ni d'importantes installations électriques dans la région ; pas d'éclairage électrique dans le camp. Une lampe à pétrole qui fut éteinte pour mieux observer.

Mac Duff a vérifié toutes les hypothèses possibles : Non identifié.

Lanoraie 26 août 1973 entre 20:30 et 21:30.

A 60° au-dessus de l'horizon S-S-E est aperçue une lumière d'intensité variable se déplaçant vers l'est selon une trajectoire ascensionnelle et en ligne brisée. Durée de l'observation 2 minutes. Quelques instants après apparition d'un second point lumineux. Le premier s'évanouit dans le lointain le deuxième disparut brusquement.

(Communiqué par C. Mac Duff)

Rimouski 8 décembre 1973 entre 5:30 et 6:45 P. M.

Objet se déplaçant vers le N-O. Observation à l'œil nu, aux jumelles marines puis au télescope. Eblouissant, sans forme définie, une auréole est apparue de couleur verte sur la moitié de la circonférence supérieure. Elle disparut faisant place à une auréole rouge dans la partie inférieure. Ces auréoles durant la marche de l'objet s'allumaient et s'éteignaient alternativement. Soudain l'objet « flasha » bleu et les auréoles disparurent. L'objet s'éloignait il devenait de plus en plus jaune en diminuant de volume, accéléra sa course et tout à coup disparut en s'éteignant.

(Communiqué par C. Mac Duff)

L'incroyable se produit alors. Comme guidée par une intelligence, la lumière palpe le capot de la voiture à l'arrêt, suit sa forme, suit le pare-brise face aux deux témoins apeurés, et passe probablement derrière, où elle sera vue quelques instants plus tard. Le phénomène passera à 0,50 m de leur visage.

A ce moment tout un ensemble de sensations se produisent : « J'ai senti comme si je me vidais, comme si ça me pompait » dit la jeune fille et approuve le jeune homme. « Ma respiration s'arrêtait presque » ajoute-t-elle et une grande chaleur les envahit. Suivent des picotements. « J'étais au bord de l'évanouissement... » Des bourdonnements suivirent. « J'avais la tête qui éclatait presque ». Même impression chez son fiancé.

J'ai eu très peur, j'ai senti qu'il me fallait partir et j'ai remis ma voiture en route, croyant que si je restais là il allait m'arriver quelque chose.

En conduisant j'étais dans un état » dit-elle. Les têtes bourdonnaient. « Je n'osais pas regarder dans le rétroviseur. Mon fiancé m'a dit qu'il apercevait la lumière orange plus loin derrière, sur la route à travers la lunette arrière de la voiture ». Mais le phénomène suivait toujours la voiture « et toujours cette aspiration, toujours comme un pompage, mais plus faible quand même » ajoute la jeune fille. « Puis tout a cessé, j'ai senti que j'étais mieux, je reprenais un peu conscience et nous avons continué à rouler quelques instants ».

Et c'est alors que la même lumière blanche réapparut devant eux. Toujours unique, impossible de la confondre avec une voiture, les oscillations verticales reprenaient, la lumière grandissait. « J'ai eu peur, j'ai cru que cela allait nous emporter ou quelque chose comme ça, et j'ai tourné aux premières maisons, nous arrêtant et frappant à la première porte pour nous y réfugier ». Le phénomène se sera manifesté sur 15 km.

« Nous avons raconté notre histoire au monsieur qui nous a reçu aimablement et nous a réconfortés avec un peu de cognac. Je ne pense pas qu'au début il a cru à notre récit, il a dû penser que la fatigue m'avait provoqué une crise de nerf. Nous ne le connaissions absolument pas. Il nous a reconduit à domicile ».

N.D.L.R.

Deux nuits sans sommeil, huit jours après le jeune homme a toujours mal aux yeux, seront les séquelles visibles de cette rencontre. La jeune fille n'a jamais accordé aucune attention au phénomène MOC, pensant à des « histoires ». Elle est restée très émue de ce qui lui est arrivé et reste anxieuse de savoir si elle était visée par cette chose. « Pourquoi elle me regardait ?... » « Y a-t-il eu des enlèvements ? » Telles sont les questions qui travaillent la jeune fille. Très à l'aise pour raconter ce qu'elle a vu quoique nerveuse, avoue-t-elle, et ça se voit, elle est et paraît bien équilibrée, douée d'une réelle personnalité. Elle me pardonnera, si pour mieux la situer, je dis qu'elle est extravertie, ayant beaucoup d'amis, aimant et pratiquant la musique, et, ce qui est tout à son honneur, assurant les fonctions d'éducatrice auprès de handicapés. Mais elle ne

sortira plus la nuit que la voiture « pleine d'amis » bien entourée, elle a désormais besoin de se sentir protégée, besoin du groupe. Son récit (et celui de son fiancé) est parfaitement authentique. Les sensations ressenties se recourent exactement avec d'autres. J'ai reçu dernièrement tout un groupe venu me faire le récit de leurs aventures de l'été 1973 arrivées dans leur camping aux environs d'Argelès :

« Nous avons tous comme des picotements... »

« Je sentais que je me vidais, que quelque chose sortait de moi... »

Telles sont les expressions que l'on retrouve, entre autres, dans un récit tout à fait différent, relatant des faits insolites, mais dont la similitude n'échappera pas.

Que conclure, sinon que des phénomènes inexplicables se passent tous les jours et que peu hélas nous parviennent, et il en faudrait beaucoup pour pouvoir les étudier. C'est peut-être notre faute, nos enquêteurs ne travaillent peut-être pas assez. Peut-être aussi que notre revue n'est pas assez répandue... Nous sommes bien seuls et on ne nous aide guère non plus... L'intérêt qu'on nous porte n'est que de façade, une sorte de dilettantisme d'amateur, mais surtout pas de compromission avec ces « doux farfelus ». Il faudrait des armées pour recueillir tous les faits et nous ne sommes qu'une poignée. Quand donc tout le monde comprendra qu'une organisation forte et structurée est indispensable pour la collecte des informations, et que les observations sont faites d'abord et avant tout par la masse. Profiter de notre travail bénévole à des fins publicitaires, voire commerciales ou personnelles, est une chose, participer au travail collectif et aider à l'expansion de notre groupement en est une autre. Ce sont toujours les mêmes réflexions qui assaillent mon esprit et qui me hantent. Puis-je être entendu.

F. LAGARDE

Enquête autour de RABASTENS (H^{tes}-Pyrénées)

par F. LAGARDE

PREAMBULE

Aimé Michel a très judicieusement mis en valeur le terme de « configuration » en parlant du phénomène OVNI dans LDLN n° 132 de février 1974. Ces enquêtes vont attirer l'attention sur une « double configuration » qui avaient passé inaperçues jusqu'ici (dont nous reparlerons) :

Configuration de temps : les événements se déroulent dans la même région durant cinq jours.

Configuration génétique : ils intéressent principalement la famille Jouve : M. Jouve, un solide patriarche, vétéran de la guerre 1914, sa femme, son fils Marc, sa fille Mme Loncan, son petit-fils Gilles, fils de Mme Loncan. Un autre témoin à proximité sera M. Destrade Jacques, coiffeur à Rabastens. Coïncidence, c'est le voisin immédiat de Mme Loncan qui est aussi coiffeuse pour dames. Il sera le premier témoin.

Autres détails : durant cete enquête j'étais accompagné à titre privé par deux gendarmes que

le phénomène intéresse. Je crois savoir qu'une enquête officielle aurait été déclenchée.

La recherche de traces n'a rien apporté, je n'en parlerai plus. A noter que la même route a été le théâtre le 31 janvier 1974 d'événements similaires déjà relatés ou qui le seront, ce qui ajoute à la configuration de lieu, et que j'ai appris que dans la semaine du 11 au 16 mars, de source autorisée, qu'une boule rouge se dirigeait vers Tarbes venant du S.

LES FAITS

Nuit du mardi à mercredi 27 février entre 00:40 et 01:00.

M. Destrade revenait de Tarbes, allant à Rabastens, par la R.N. 21. Avant d'arriver à Chis, « j'ai commencé à voir le ciel rougeâtre »... « je me disais, ce n'est peut-être pas grave, seulement plus j'avancais plus le ciel devenait rouge... sur la droite j'aperçois bientôt un phénomène au-dessus qui ressemblait à la lune... peut-être plus gros que la lune et de couleur rouge-orange... A ce moment là j'ai pensé aux boules rouges qui avaient été vues il n'y a pas tellement longtemps... je continue d'avancer... je n'ai pas fait 2 ou 300 m je l'ai vu, et alors là ! c'était descendu, c'était descendu pas loin de moi, sur le côté droit. Mais alors ! beaucoup plus gros, et des couleurs plus vives... et alors là j'ai commencé à « choper un petit peu la trouille »... ça continuait à descendre, à descendre, et je l'ai vu à 50 m peut-être, pas même... Je ne savais plus que faire, ou avancer plus vite ou m'arrêter... puis la chose est partie devant... je me dis ça va, je vais avancer... je n'ai pas fait 2 ou 300 m que je vois que ça revenait sur moi... là c'était gros, c'était grand comme la pièce (nous sommes dans un petit salon de coiffure qui doit faire environ 5 m x 5 m)... ça n'avait pas de contours nets... ça brillait... et c'est là alors que j'ai été ébloui... ça s'est retourné, ce n'était pas toute la boule qui m'éblouissait... j'ai vu comme une bande en demi-lune, c'est ça qui m'éblouissait... à 150 m j'ai vu une maison dont la grille était ouverte, j'ai voulu accélérer... la voiture s'est mise à « péter » je ne pouvais plus avancer... je me disais tu vas tomber en panne au moment où ce truc avance vers toi, et finalement j'ai pu arriver dans cette cour. J'ai éteint ma lumière, j'ai arrêté le moteur... j'ai attendu, je n'ai entendu aucun bruit mais j'ai vu les champs derrière moi qui étaient éclairés, mais bien éclairés, mieux qu'en plein jour ! La chose a dû passer derrière la maison à 20 ou 30 m de haut... j'oubliais de vous dire quelque chose : à côté de cette grosse lumière, il y avait une petite boule qui accompagnait la grosse, je ne l'ai vue qu'une fois, une petite boule rouge, mais rouge vif. Le lendemain j'avais les yeux tout rouges. De la grosse boule il était parti des rayons, comme des longs filaments rouges qui m'éblouissaient... je n'ai rien senti sauf que je ne me tenais plus sur mes jambes... ce doit être la peur, je n'ai jamais vu un phénomène pareil... là j'ai eu peur. Et alors, depuis, tous les soirs, je pleure à

chaudes larmes... et je n'ai pas envie de pleurer !... je ne sais pas ce que c'est, les nerfs peut-être ».

N.D.L.R. — Nous avons vu l'essentiel du récit de M. Destrade. Un témoin lui a précisé qu'à 9 km de là il avait aperçu la boule rouge sur Chis à la même heure. Nous avons appris qu'un autre témoin, M. Arboix Jean-Claude à Escondaux, à 5,500 km au S de Rabastens, aurait aperçu un OVNI le mardi 26 à 11:00 du matin. Il a refusé d'être interrogé. M. Saint-Martin, restaurant « La Palette », à Barbazan-Débat (5 km au S de Tarbes), aurait vu un objet en altitude dans la nuit de lundi à mardi 26 février à 01:00 du matin. Nous ne l'avons pas interrogé.

M. Destrade a précisé que sa voiture n'avait jamais eu de panne, ni le comportement anormal qu'elle a eu cette nuit-là. Il faut l'attribuer à la présence de l'objet.

M. Destrade avait les yeux rouges le lendemain, mais il ne souffre pas des yeux. Nous avons vu ses yeux, ils sont normaux actuellement, mais il pleure à chaudes larmes tous les soirs... rien ne l'incite à pleurer, mais il pleure et il ne sait pas pourquoi, plusieurs jours après l'incident. Quelque chose s'est passé, ou se passe... le fait est là. A 50 m une boule d'un diamètre de 5 m, qui involontairement ou volontairement influe sur un moteur, est une cause de peur, fait pleurer à chaudes larmes le témoin douze jours après, a été vue à 9 km de là, n'est pas une hallucination. Une fois encore le satellite, petite boule, est mentionné. Inutile de dire que ce sont des détails qui ne s'inventent pas.

Soirée de mercredi 27 février.

Il me faut éclairer un peu la situation particulière de Mme Loncan pour la compréhension de ses déplacements et de ceux de son fils Gilles. Le domicile de Mme Loncan est Rabastens. Ses parents habitent Gensac, petit village à l'O de Rabastens, auquel on accède par la N. 135 (3 km) puis on remonte au N pour un parcours de 5 km après avoir traversé un ancien passage à niveau et le village de Liac qui lui fait suite. Les circonstances font que M. Loncan suit un traitement dans une clinique tarbaise, et Mme Loncan va passer ses soirées avec lui, ce qui l'oblige à des déplacements nombreux avec son fils, ou sans lui, et ce soir-là Gilles, 12-13 ans, était chez son grand-père à Gensac, elle allait le rechercher, pour le ramener à son domicile, Rabastens.

Mme Loncan.

Elle venait ce soir-là de la clinique, se dirigeant vers Gensac pour aller chercher son fils et le ramener à Rabastens. Elle allait aborder le passage à niveau en surélévation par rapport à la route.

« J'ai aperçu de l'autre côté ce que j'ai pris pour une voiture et j'ai ralenti énormément... j'ai passé le dos d'âne et je n'ai rien vu... plus loin

j'ai aperçu comme un feu, je n'ai pas fait très attention... je rentre dans Liac... et j'aperçois après les feux comme un camion qui allait vers la droite... à travers les arbres... je ralentis... je vois des lumières blanc-jaune se déplaçant en même temps que moi... j'ai commencé à trouver cela bizarre... en arrivant au croisement... j'ai vu alors à l'arrêt, peut-être à 10 m sur la route à droite... comme une remorque en panne... avec deux lumières... une masse sombre avec deux projecteurs, un de chaque côté... Je tourne, je regarde dans le rétroviseur pensant à quelqu'un en panne, je ne vois rien... je retourne la tête et je vois trois feux échelonnés (nous évaluons pour fixer les idées qu'ils sont à 10 m environ l'un de l'autre)... j'arrive chez moi, je dis à ma mère, voyons je n'ai pas rêvé, viens avec moi dans la cour... ».

Sa mère, et elle, voient depuis la cour les trois lumières bien visibles.

« Je dis, moi je rentre, je ne veux pas aller voir ça. Cela m'avait déjà impressionnée. Mon père lui est allé sur les lieux et n'a rien vu. C'est un truc qui n'est pas visible (disons quand il n'éclaire pas). J'ai une impression de peur... ».
M. Jouve père.

Après le récit de sa fille et celui de sa femme, il est sorti à son tour dans la cour.

« J'ai vu comme un soleil rouge qui se couchait... pas si gros... ma vision va jusqu'à la croisée des chemins... (900 m environ) c'était dans la région d'où ma fille venait... je décidais de prendre la voiture pour voir... il n'y avait plus rien, j'ai tourné autour de Liac, je n'ai vu aucune lumière ».

Mme Loncan et son fils Gilles.

Il faut songer à revenir à Rabastens et les voilà repartis.

« En cours de route, dit Gilles, au fameux croisement (IC 8 et 55), je dormais, ma mère me donne un coup de coude : regarde les lumières ! C'était comme des lumières sur un poids lourd. Il y en avait de toutes les couleurs... rouge, vert... cinq ou six qui défilaient derrière les arbres. Cela circulait à travers prés, je connais assez bien le coin. On est arrivé à Liac, il n'y a pas eu d'autres observations ».

Le jeudi 28 février, mêmes lieux, entre 20:25-20:30.

Marc Jouve, fils de M. Jouve et frère de Mme Loncan revenait de son travail à Rabastens et avait dépassé Liac allant vers Gensac, en moto-cycle.

« J'ai aperçu au loin une boule rouge, petite... j'ai continué... et elle a disparu. J'ai continué et j'ai aperçu alors comme une voiture garée sur la gauche, en bordure du fossé longeant la route, sur le pré... c'était à 300 m. Puis plus loin, en bordure de route et plus haut, une lumière rouge-orange en forme d'œuf, grosse comme un ballon de rugby, avec une barrette verticale dépassant en haut et en bas. De chaque côté de la masse sombre il y avait deux feux qui clignotaient, comme sur une voiture, le premier était plus gros... les lumières étaient blanches... je me suis arrêté pour regarder tout autour de moi... j'ai aperçu comme une masse sombre... grosse comme la cuisine

(environ 4 m x 4 m) qui est sortie derrière les collines... elle est sortie, elle est rentrée, ressortie... sans lumière... puis j'ai vu comme une voiture qui arrivait... je suis reparti... j'ai eu du mal à partir, le moteur faisait « pof, pof, pof »... cela me l'a fait plusieurs fois... cinq ou six fois... je suis reparti... et la chose s'avancé vers moi, sur le côté gauche... je n'ai pas fait attention à la boule orange, et quand je suis arrivé au croisement, je n'ai plus rien vu. Je suis rentré chez moi, j'ai mangé un peu et me suis couché et endormi aussitôt comme assommé ».

Nuit du jeudi au vendredi 1^{er} mars, entre 00:30 et 01:00, entre Tarbes et Rabastens, sur la RN 21.

La voiture, une Mercédès, avait quitté la clinique vers 23:55, et venait de dépasser le cimetière d'Aureilhan sur la route N. 21. Nous bloquons le récit de Mme Loncan et de son fils Gilles pour raccourcir un peu le texte.

Gilles : « Ma mère m'a dit : regarde sur la Nationale... c'était très loin... à 1 km... une grosse lumière qui éclairait la voiture... pas la chaussée ».

Mme Loncan : « Ça n'a pas lâché jusqu'à l'éclairage axial de Rabastens (17 km environ)... jusqu'à l'origine du noir (la partie de la R.N. non touchée par l'éclairage, comme toute les R.N. hors ville)... j'avais le cœur qui battait très très fort... je ne pensais qu'à me sauver... Le gosse avait moins peur que moi. Il pouvait mieux observer que moi ».

Gilles : « ... Puis c'est arrivé à 15 m de la voiture... c'était à ce moment gros comme trois oranges... puis j'ai vu une grosse masse... grosse comme une voiture... pas éclairée... qui a tourné dans un champ à droite... comme une voiture. La petite boule est restée sur la route... à ce moment ma mère a eu peur... elle est quand même arrivée à se détacher de la boule en accélérant (elle appuyait à fond sur l'accélérateur : 140 ou 160 km/h) ».

Mme Loncan : « A un moment donné ça se tenait à 4 ou 5 m de la route... ça faisait comme un éclair, un truc phosphorescent, comme une spirale, comme un zigzag d'orage, avec une luminosité autour ».

Gilles : « Pendant que l'on roulait la boule s'agrandissait et se rapetissait comme si elle se rapprochait et s'éloignait. Nous sommes arrivés à l'entrée de Rabastens, la boule s'est arrêtée ».

Mme Loncan : « Le gosse a vu la boule « qui lançait quelque chose » et ça alors ! après la voiture ! des étincelles « comme ça » ! énormes, partout, très hautes... en roulant... et on s'est aperçu qu'il y avait des pétarades de partout ».

Gilles : « C'est à ce moment que sont partis de la boule trois rayons violets... mais bien alors !... horizontaux... de la boule à la voiture. J'ai dit arrête-toi... arrête-toi... il y a le feu... le moteur calait... il « pétait ».

Mme Loncan : « On aurait dit que la voiture était bloquée à un certain régime. On aurait dit que quelque chose me tenait ».

(Ils arrêtent la voiture au premier garage « pour éteindre un feu éventuel » ça sentait le « brûlé ». On ne trouve rien).

Gilles : « Rien au pot d'échappement. Mais il y avait de drôles de traces sur la voiture... 20 cm à peu près ».

(Nous avons examiné la voiture après l'incident, sommairement, nous n'avons rien aperçu).

EFFETS

Gilles : « Quand l'objet était très près j'ai eu des picotements, et une chaleur qui me montait à la tête. Je me sentais attiré par ce truc ».

Mme Loncan : Pendant un moment, le gosse ne disait plus rien, il était absent, comme hypnotisé. Les yeux lui ont piqué le soir, après cela a passé ».

Nous ajouterons que Mme Loncan a eu si peur qu'elle ne rentre plus la nuit chez elle et qu'elle couche à la clinique près de son mari.

ANALYSE

Nous dirons, sans nous y attarder, que l'on retrouve le phénomène désormais classique, le troisième de la série, des râtées du moteur. Le phénomène curieux, plusieurs fois remarqué, de l'objet qui semble éviter la grande lumière. La forme, inconnue de Mme Loncan, du zigzag qui ressemble étrangement au témoignage du couple du 31 janvier sur la même route, presque au même endroit. Ce sont des détails qui ne s'inventent pas. C'est bien ainsi que l'objet apparaissait.

Un quart d'heure avant, sont partis des parents (non interrogés) qui ont dit à Mme Loncan qu'ils avaient vu la boule rouge sur la même route, mais assez lointaine.

Le point intéressant est la manifestation d'un phénomène électrique qui a produit des étincelles, peut-être du bruit. Deux hypothèses paraissent devoir être envisagées :

1°) Il existait, lors de l'approche de l'objet, une relation d'ordre électrique entre l'objet et la voiture qui a chargé cette dernière. Lors de l'éloignement la rupture de cette relation a produit les rayons violets et le déchargement électrique de la voiture.

2°) Il n'y avait pas de relation, et c'est l'objet qui a lancé des rayons violets de nature électrique pour stopper la voiture qu'il ne pouvait plus suivre.

Cette dernière hypothèse a ma préférence car elle paraît mieux coller à la réalité observée.

On ne saura sans doute jamais les raisons de ce comportement qui a été observé dans ses détails pour la première fois. On peut le rattacher au fait que l'objet ne pouvait, ou ne voulait, pas aller plus avant...

Peut-être les rayons avaient-ils pour but de paralyser les témoins comme on le lit souvent, et que la carrosserie de la Mercedes a joué le rôle de cage de Faraday, protégeant ainsi les témoins?... Des effets se sont cependant produits, atténués probablement par la distance qui augmentait. On peut se demander ce qui se serait produit si cette « offensive » avait eu lieu quelques kilomètres avant?...

Sur ce parcours Mme Loncan s'est sentie visée par une volonté supposant une intelligence. Elle

formule en fait la même hypothèse que nous-mêmes, en présence du comportement de ces boules en d'autres circonstances.

CONFIGURATION

Nous évoquerons trois autres cas similaires qui nous ont fait annoncer une double configuration.

Au cours d'une enquête en Aveyron, avec M. Chasseigne, nous avons été surpris par le fait que le phénomène avait lieu presque tous les soirs, au même emplacement (une fois que les lumières du hameau voisin étaient éteintes). De plus l'observation intéressait la même famille : le fils, le père, la mère, la grand-mère. Nous étions d'ailleurs bien satisfaits de ces témoignages multiples. Il n'était pas question d'y voir une configuration.

Le deuxième fait se passe à Marly-Gaumont dans l'Aisne (a été adressé pour la publication). Le phénomène est observé du même endroit, parfois au même emplacement sur le sol ou très près : les 17-18-21-26-27 octobre 1973. Les témoins sont trois frères et leur sœur. L'un a eu la prémonition du phénomène du 17 octobre.

Le troisième fait, non encore expédié, a pour lieu Bouzonville-en-Beauce, près de Pithiviers. Une série presque continue d'observations a lieu les 15, 16, 17, 18, 20 janvier 1974, une autre suit les 10, 11, 12, 13 février 1974. Le 3 février 1974 il y a un atterrissage présumé à proximité. Les témoins, un couple, affirment avoir des facultés télépathiques et avoir désiré, simultanément, quelques minutes avant l'atterrissage, un contact avec les objets observés. Avec eux, la fille, 14 ans, a été témoin d'observations.

Ce n'est pas un inventaire mais un essai de justification pour l'utilisation du terme. Tout se passe à Rabastens comme si l'objet, sous une forme invisible, résidait aux environs et qu'il s'intéressait à certaines personnes sous une forme visible. Connaissant cette relation il doit être possible de retrouver des faits similaires. Je n'en tire aucune conclusion pour le moment.

GENSAC

Samedi 2 mars 1974.

Gilles : « J'ai revu cette boule en compagnie de mes oncles (les fils de M. Jouve) toujours au même endroit. Elle s'élevait de terre ».

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Mini-Moc près de MONT-DE-MARSAN (Landes) à la mi-juillet 1966

Le seul témoin, Mme Andrée, 58 ans à l'époque, avait de sérieux ennuis familiaux. Très pieuse, elle ne s'intéressait absolument pas aux phénomènes célestes, se réservant à une vie toute faite de simplicité. Veuve émotive, elle jouissait d'une bonne santé. Ce soir-là ses ennuis familiaux s'étaient représentés, et pour retrouver un peu de paix en elle-même, elle décida d'aller prier sur la tombe d'un être cher au cimetière de Saint-Pierre. L'entrée en était interdite à partir de 21:00, mais bien qu'il fut près de 22:15, elle pénétra dans le cimetière sans y prendre garde.

Un peu plus tard, soulagée et apaisée, elle s'avança lentement en direction de la sortie, fermée par une grille. Elle connaissait les lieux et aurait pu s'y déplacer les yeux fermés. Ce soir-là un clair de lune lugubre éclairait les tombeaux.

L'attention de Mme Andrée fut alors attirée par 5 formes lumineuses rondes, d'une couleur rouge orange flou, se reflétant sur les barreaux de la grille... La dame sursauta et stoppa. Ces 5 sphères étaient apparues à 20 mètres du témoin, en direction de la grille, et avançaient à une hauteur avoisinant le mètre, en trajectoire fortement ondulante, à la vitesse d'un pas d'homme. Ces boules tournaient sur elles-mêmes dans le sens des aiguilles d'une montre, à une vitesse ahurissante, et étaient entourées d'un halo épais de quelques centimètres, rouge vif flou, en forme de spirale. Par contre les 5 Mini-MOCs étaient très nets et luminescents, sans rayons, sans clignotements; le témoin estima leur diamètre (quand ils furent au plus près) à 15-20 cm, et leur intervalle entre eux à 0 m 70. Cette avance dura près de 30" dans un silence de mort !

La dame atteignit tout de même la grille et se retourna vers les 5 boules qui ondulaient très lentement à 5 ou 6 mètres d'elle. Lorsqu'elle ouvrit la grille, ils se mirent en ligne droite sur une longueur correspondant approximativement à la largeur de la grille, puis s'immobilisèrent quelques secondes... Quand la grille se referma, ils disparurent brutalement...

Alors le témoin, affolé, s'enfuit rapidement. Plus tard il en parla à sa famille, et ce qui lui tint le plus à cœur, ce fut son idée de réelle matérialité des sphères, aussi étranges soient-elles.

C'était par un beau mois de juillet, le ciel était voilé, mais la Lune apparente; il y avait un doux soupçon de brise.

(Enquête de M. Lecat)

Il est possible d'effectuer un rapprochement qui pourrait confirmer une observation aussi étrange parue dans LDLN Contact Lecteurs N° 4 de novembre 1972, p. 18, intitulée « Rencontre à Feignies ». Voici le passage principal: « Le lendemain matin vers 11:00, Mme S., (...) s'engagea dans un petit chemin encaissé constituant un raccourci. Quelle n'est pas sa surprise d'y rencontrer

MONT DE MARSAN mi-juillet 1966



Les 5 mini-MOC rouge-orange, avec leur halo en spirale pendant leur déplacement par bonds ou en serpentant.

6 à 8 ballonnets de couleur qui longeait tout seuls le chemin, progressant par bonds, sans toucher le sol. D'une couleur orange éclatant, non lumineux, ces ballonnets avaient un diamètre approximatif de 25 à 30 cm. Ils sont passés à proximité du témoin qui, sans être effrayé, se demandait ce qu'ils faisaient là. (...) Un sentiment de méfiance, provoqué par l'étrangeté du fait, l'empêcha de tenter une capture.» Pour ce cas précis, il faisait jour, ce qui expliquerait le calme de Mme S. Le silence régnait dans les 2 observations, et pourtant les MOCs étaient près des 2 témoins.

Feignies (Nord) en 1953, et Mont-de-Marsan (Landes) en 1966, voilà des ressemblances étranges pour ces deux cas à 13 ans d'intervalle: par exemple, progression par bonds ou en serpentant... Les étrangetés de ces cas se donnent un meilleur caractère de crédibilité réciproque.

Mini-MOCs intelligents ? ou télécommandés ? Nous espérons que pour le cas de 1966, un ami bien intentionné ne suggérera pas les feux-follets ! S'ils se rencontrent dans les cimetières, on n'a jamais pu les dresser pour quelques numéros de cirque, même colorés en orange et parés de halos en spirale !

J.-M. B...

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

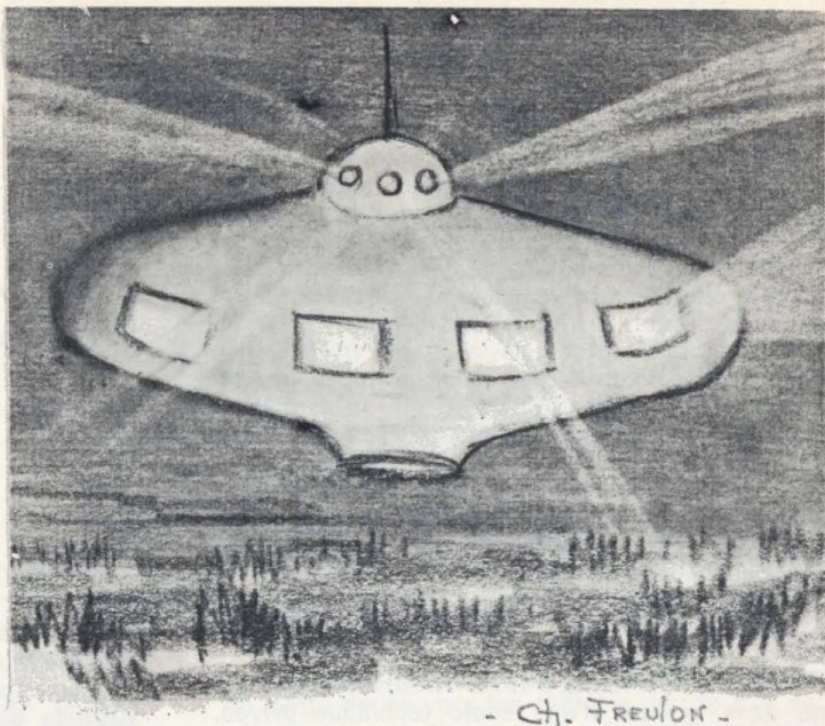
Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO: 125 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2°).. C.C.P. LYON 156-64.

ENQUETE FAITE CHEZ M. FOLLON AU HOULME (Seine-Maritime)

par M. FREULON



C'était en septembre... 1956... je crois. La journée avait été très belle, chaude même pour cette fin d'été. Le ciel était clair. Il était 23:20, je revenais de mon travail en solex selon mon habitude. Barentin se trouve dans la vallée de l'Austreberthe et je devais traverser cette ville pour rentrer chez moi. De la hauteur N, je vis une lueur vive de l'autre côté, je crus qu'une grange brûlait. Je descendis dans la ville et ne vis plus rien, étant dans le creux de la vallée. Mais dans la montée S, la forte lumière fut visible à nouveau et je pus la situer sur un plateau en direction de Saint-Jean-du-Cardonnay.

Je décidais d'aller voir. En approchant, je vis le long de la N. 13 bis, (Le Havre-Rouen) 8 à 10 personnes cachées derrière les grands platanes qui bordaient, en ce temps-là la route. Je jetais mon solex dans le fossé et rejoignis les autres, derrière un arbre. A 60 m environ, se trouvait une « soucoupe » couleur aluminium. J'estimais son diamètre à 12-13 m et sa hauteur à 9 m. Elle « stationnait » à environ 80 cm du sol qu'elle ne touchait pas (je peux le certifier, ce fait ayant attiré mon attention) dans un champ de blé fauché depuis peu. L'appareil était fixe. La nuit était très claire. Par les hublots de 35 x 50 cm environ, je remarquais 3-4 silhouettes de forme humaine, de taille apparemment normale, se déplaçant d'une extrémité à l'autre et qui semblaient fort affairées. Sans aucun doute, ils effectuaient un travail. Nous avions très peur, et n'osions nous faire voir... encore moins nous approcher.

Une voiture stationnait tous feux éteints. Une autre qui venait de Rouen éteignit ses phares, arrêta son moteur et les gens descendirent de leur véhicule affolés et vinrent nous rejoindre car en fait, phares et moteurs s'étaient arrêtés sans l'intervention du conducteur qui nous le raconta, d'où son affolement.

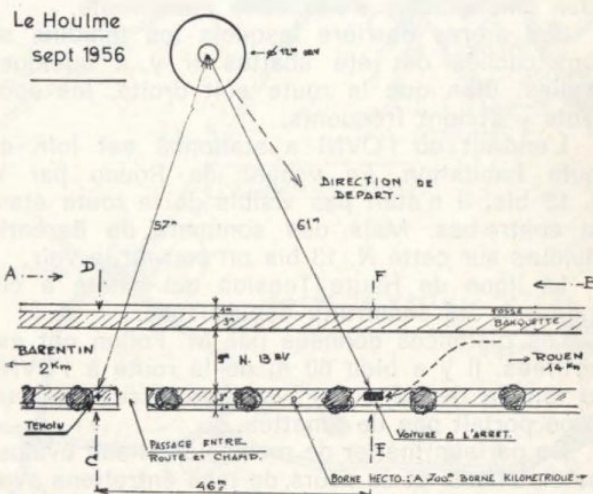
Sur le sommet de la « soucoupe » il y avait une petite antenne ; en-dessous, devaient se trouver les moteurs ; des flammes d'une dizaine de centimètres en sortaient couleur vert-de-gris.

Au bout d'une dizaine de minutes, les flammes se sont mises à grandir pour atteindre approximativement 7 m ; un phare très puissant illumina sur une distance d'au moins 300 m vers le S. un hublot, un projecteur puissant s'était allumé. Il était possible de voir nettement les arbres d'un bosquet qui existe toujours. Le bruit devint très fort, car bien qu'un peu sourd, je l'entendais très bien. L'appareil prit la direction S qu'il éclairait et s'éleva avec un angle de 45° sur une distance de 500 m environ, puis la vitesse devint aussi rapide que celle de nos avions à réaction. La direction N-S resta fixe jusqu'à ce qu'il eût disparu complètement.

J'ai eu très peur. J'avais bien envie d'aller voir de près, mais je n'ai pas pu. Je tremblais, j'étais choqué et même une fois rentré chez moi, j'éprouvais un grand trouble qui dura 15 à 20 h.

NOTES DE L'ENQUETEUR

A l'époque, M. Follon a cherché sur les journaux locaux, si on en parlait afin d'essayer de revoir les autres témoins, mais aucun article n'a paru.



(suite page 14)

Dans le bassin de la Sambre (Nord) : Les OVNIS et "LA FLAMENNE"

par J.-M. BIGORNE

Lors du quasi-atterrissage de Feignies (3 sept. 1973), l'OVNI évoluait à proximité immédiate du ruisseau « La Flamenne ». Il a paru utile de reporter sur le parcours de cette modeste rivière, des ruisseaux qui l'alimentent, et de la Sambre dans laquelle elle se jette, les observations d'OVNI, au sol, près du sol et à basse altitude.

Dix cas ont été choisis, représentant ce qui a été le mieux observé, car à des altitudes où l'on ne peut parler de satellites ou autres engins du genre, et où l'on n'a pu confondre avions, hélicoptères, ballons-sondes avec nos OVNI.

Voici le détail des observations répertoriées sur notre carte :

(1) **HAUTMONT**. 16-6-1952. Un énorme anneau d'aspect métallique évolue pendant plus de 10 mn au-dessus de la cité et de la Sambre, à peu de distance de la jonction Sambre-Flamenne. Altitude 800 m. L.D.L.N. n° 121.

(2) **LOUVROIL**. 12-3-1972. Atterrissage présumé dans la cour d'une école technique privée. Traces nettes au sol. Proximité de la Sambre et même date que l'observation de La Flamenne (n° 4), à 1,500 km à vol d'oiseau de cet endroit. L.D.L.N. Contact n° 4 de 1972.

(3) **MAUBEUGE**. 2-4-1972. Une sorte de galet rond tournant sur lui-même et émettant des lueurs colorées se dirige en descente moyenne vers la jonction Sambre-Flamenne. Altitude 300 m et moins. L.D.L.N. Contact n° 5 de 1973.

(4) **MAUBEUGE**. 12-3-1972. Pendant deux heures, une sphère évolue en mouvement pendulaire à proximité de La Flamenne. Traces au sol. Altitude variant entre 6 et 30 m. L.D.L.N. Contact n° 3 de 1972.

(suite de la page 13)

AU HOULME

Accompagné de M. Follon, je me suis rendu sur place en février 1974. Je n'ai trouvé aucune trace d'un changement du sol ou de la végétation. Cela n'a rien d'étonnant. Ce terrain a été dernièrement aménagé à grand renfort de bulldozers pour l'installation d'une zone industrielle.

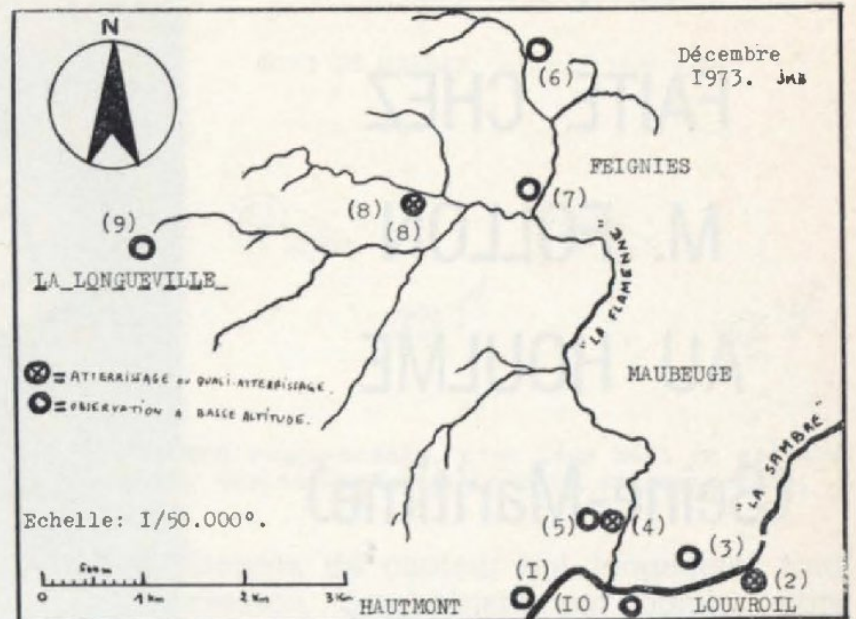
Les arbres derrière lesquels les témoins se sont cachés ont été abattus il y a quelques années. Bien que la route soit droite, les accidents y étaient fréquents.

L'endroit où l'OVNI a stationné est loin de toute habitation. En venant de Rouen par la N. 13 bis, il n'était pas visible de la route étant en contre-bas. Mais des sommets de Barentin toujours sur cette N. 13 bis on pouvait le voir.

La ligne de Haute Tension qui existe à cet endroit a été construite depuis 1956.

Les distances données par M. Follon ont été vérifiées. Il y a bien 60 m de la route à l'OVNI. Le témoin de l'époque avait une excellente vue et ne portait pas de lunettes.

De par son métier de menuisier, il sait évaluer les distances, et au cours de mes entretiens avec M. Follon, j'ai pu juger de la précision de ses estimations.



(5) **MAUBEUGE**. 12-5-1972. Une sphère avec des pieds évolue près de l'endroit où fut observée deux mois auparavant la sphère du cas n° 4. Altitude 80 m environ. L.D.L.N. Contact n° 4 de 1972.

(6) **FEIGNIES**. 23-5-1973. Un cylindre muni de deux hublots lumineux évolue dans la nuit durant 10 mn. Altitude environ 300 m. L.D.L.N.

(7) **FEIGNIES**. ...-11-1971. Un OVNI en forme d'écuelle renversée, muni de rayons par dessous, évolue à une altitude assez basse : 100-150 m. L.D.L.N. Contact n° 4 de 1972.

(8) **FEIGNIES**. 3-9-1973. Quasi-atterrissage d'un cylindre rouge vertical à moins d'un mètre de La Flamenne. L.D.L.N. n° 130.

(9) **LA LONGUEVILLE**. 25-1-1972. Une sphère stationne pendant un quart d'heure en illuminant fortement le sol par dessous. Départ rapide vertical. Altitude 20 m environ. L.D.L.N. n° 123.

(10) **LOUVROIL**. ...-1959. Une sphère orange immobile au-dessus d'Usinor (le long de la Sambre). Départ avec émission de flammes. Altitude 100-150 m. L.D.L.N. n° 120.

Nous n'avons que dix cas bien établis, car nous ne sommes hélas pas au courant de toutes les observations qui auraient pu être faites à proximité de ces modestes voies d'eau.

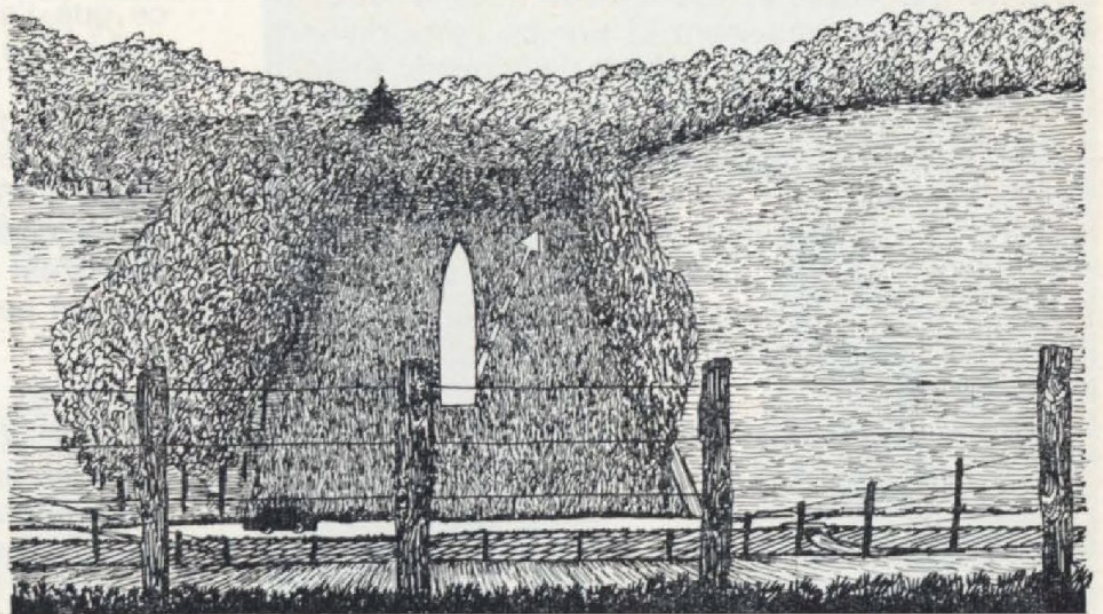
Deux cas anciens (1952 et 1959), Un en 1971. Les sept cas restants, en un peu plus de dix-neuf mois, situés à peu de distance des berges de nos deux rivières. Sept cas semblent intéresser plus particulièrement La Flamenne. Autre remarque : six observations semblent concentrées dans la zone de jonction Sambre-Flamenne ; les quatre autres sur La Flamenne ou les ruisseaux qui l'alimentent.

Nous ne tiendrons pas un compte exact des altitudes et ne les ferons pas intervenir ici, car il ne faut pas oublier ce point très important dans les enquêtes : « Toute estimation de distance, d'altitude ou de dimensions, ne doit être prise en considération qu'avec des réserves, car il est impossible de déterminer la dimension d'un objet jamais vu, ou sa distance, ou son altitude, si l'on n'a pas quelque chose de connu qui puisse servir de repère ».

ENQUETE dans la MARNE

par

M. VAN HOYLANDT



LES LIEUX

MONTMORT, le 22 décembre 1973, vers 16:45.

Trois témoins, deux sont interrogés. Le troisième, M. X..., le chasseur, n'a pu être contacté.

LES FAITS

Le 22 décembre 1973, vers 16:45, un objet initialement posé au sol, ou au ras du sol, a évolué dans les mêmes conditions d'altitude. A noter que la tombée de la nuit et la présence de la brume ont rendu l'observation moins facile.

● ● ●
Au point de vue géologique, la carte du BRGM au 1/50 000^e nous indique que le sol est composé en surface, de landénien supérieur, pour la partie N et N-E de la carte, et de conglomérat à silex, puis de famennien inférieur pour la partie S-E ; et enfin des alluvions modernes dans la zone de jonction Sambre-Flamenne.

Aucune faille n'apparaît dans les zones concernées de cette carte géologique. Quant à l'hydrographie, la ligne de partage des eaux entre le Bassin de la Sambre et celui de l'Escaut à l'O, est située près de la Sambre, dans les environs de La Longueville, Feignies.

De nombreuses sources alimentent La Flamenne. Or les eaux souterraines (minérales ou thermales) sont souvent fortement ionisées. Les sources sont souvent distribuées le long des lignes de contact de deux terrains différents ; ce qui devrait amener l'observation de coups de foudre fréquents dans le voisinage de leur émergence.

Il serait intéressant d'étudier les émissions d'ions de La Flamenne et de ses ruisseaux affluents, pour les comparer à d'autres terrains neutres des environs.

Actuellement aucune conclusion hâtive ne peut être tirée à la suite de ces descriptions mettant en présence dix observations connues d'OVNI, et des détails géographiques, géologiques et hydrographiques.

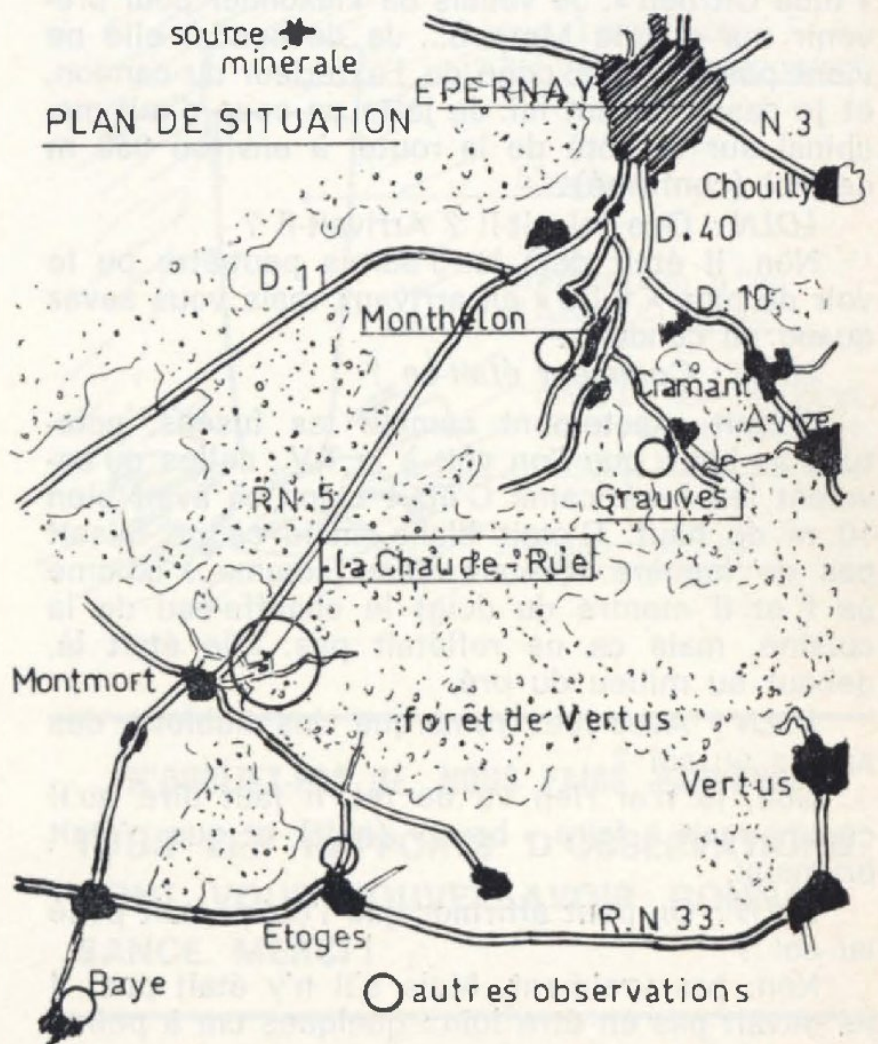
Pour terminer cette étude imparfaite, quelques mots pourraient suffire : Phénomène intelligemment mené ou hasard ?

Le pré, sur lequel s'est manifesté l'engin, est en pente douce vers les témoins, bordé des deux côtés par un petit ruisseau ; la partie inférieure est humide et se situe entre l'emplacement de l'observation et les témoins. La D 38 passe au bas de la pente, une autre prairie remonte vers les témoins.

La région elle-même est constituée par un plateau couvert de forêts, culminant vers 245 m, avec des prés humides ; on constate (Michelin 56, plis 15-16) que de nombreux ruisseaux prennent naissance autour de ce plateau.

Montmort (430 h.) (château Renaissance), se situe à 17 km 5 du centre d'Epernay. Le hameau de la Chaude Rue, cadre de l'observation, est à 1 km 750 à l'E-NE de Montmort.

(suite page 16)



L'ENQUETE

Mme B...

Habite une modeste maison du hameau de Chaude-Rue. Devant chez elle un chemin rural, suit un pré, entouré de clôture avec fils sous tension, qui descend doucement jusqu'à la D 38 à 200 m de là. Puis vient le pré de l'observation, de forme allongée remontant doucement jusqu'à la forêt.

A l'énoncé de ma visite, Mme B... éclate de rire. « Mais il n'y a jamais eu de soucoupe volante ! » Puis on passe aux choses sérieuses.

Mais si j'ai vu quelque chose, c'était là, de l'autre côté de la route, dans ce pré. Il y avait « une personne blanche », grosse, ...un peu comme celle des pneus.

LDLN : le bonhomme Michelin ?

Oui c'est cela. On l'a vu avec le « Goulet-Turpin » qui était là et M. X... (le chasseur) qui arrivait. C'était le samedi avant Noël.

LDLN : Que s'est-il passé alors ?

Oh ! moi ! je suis rentrée. Je n'étais pas tranquille, le « Goulet » lui regardait encore avec M. X..., et puis j'ai entendu un coup de feu. Je ressortis, et le « Goulet » m'a dit que c'était M. X... qui avait tiré en l'air sur son conseil « pour voir ». Il a bien fait de ne pas tirer sur « cette chose », après tout ça aurait pu être Mme D... la propriétaire du pré. Le « Goulet » m'a dit que « la chose » était montée à hauteur des arbres, puis était redescendue à la même place. C'est quand même bizarre. Puis moi, je l'ai vu remonter le pré en sautillant vers la forêt. On l'a perdue de vue.

NDLR. Nous reviendrons sur ce témoignage intéressant psychologiquement d'après les notes de M. Van Hoyland.

M. Lambert le témoin principal.

Le dernier samedi avant Noël je venais d'arriver au hameau de La Chaude-Rue avec mon « tube Citroën ». Je venais de klaxonner pour prévenir ma cliente Mme B... Je descends, elle ne vient pas, je reklaxonne de l'extérieur du camion, et je passe devant lui. Je jette un coup d'œil machinal sur le côté de la route, à environ 350 m de moi (confirmé).

LDLN : Que faisait-il ? Arrivait-il ?

Non, il était déjà là. J'aurais peut-être pu le voir de mon « tube » en arrivant, mais vous savez quand on conduit...

LDLN : Comment était-ce ?

C'était exactement comme les fusées, pointues au bout, que l'on voit à la T.V., celles qu'envoient les Américains. C'était blanc, ça avait bien 10 m de haut. C'était blanc, mais ça ne faisait pas de lumière. C'était blanc comme... comme ça ! et il montre du doigt le chauffe-eau de la cuisine, mais ça ne reflétait pas. Elle était là, debout au milieu du pré.

LDLN : Avez-vous remarqué des hublots, des appuis au sol ?

Non, je n'ai rien vu de tel. Il faut dire qu'il commençait à faire « brun » (nuit) et que c'était brumeux.

LDLN : On peut affirmer que l'objet était posé au sol ?

Non, pas vraiment. Mais s'il n'y était pas, il ne devait pas en être loin : quelques cm à peine.

Mais c'est impossible, il n'aurait pas pu rester comme ça immobile au ras du sol, sans qu'on ne voit rien bouger. Il était sûrement posé.

Puis M. X... revenant de la chasse aux pigeons est arrivé tout de suite. Heureusement, parce que ce que j'ai vu ensuite n'a pas duré longtemps, à peine une paire de minutes. Et puis Mme B..., mais elle est rentrée aussitôt. J'ai dit à M. X... de tirer un coup de « 4 » en l'air. Mais pas sur l'engin, on ne sait jamais ! Alors l'engin s'est élevé à 15 m, à hauteur d'arbres quoi, puis il est redescendu à la même place. Moi, je crois bien que c'est pur hasard : ce n'est pas un coup de feu qui peut faire peur ou bouger un truc comme ça !

LDLN : Comment s'est produit le mouvement ? du bruit ?

Non, pas de bruit, ni rien d'autre, il est monté verticalement, comme une fusée, et est redescendu. Ensuite, l'engin remonte, dès qu'il est redescendu la pente du pré vers la forêt, par bonds.

LDLN : Pourriez-vous décrire ces bonds ?

Des bonds à hauteur de table, mais je ne sais pas sur combien de mètres. Il faut dire que l'engin s'éloignait dans l'axe de la vision, et puis il a disparu dans la brume, il commençait à faire « brun ».

Commentaires à l'aide de M. Van Hoyland.

Mme B...

Son témoignage tourné en dérision dans un journal régional est intéressant. Elle n'a presque pas regardé, c'était donc un mauvais témoin. De plus, on apprend qu'elle a très mauvaise vue. On aurait pu s'en douter quand elle confond un objet de 10 m de haut avec une silhouette. C'est une image subjective qu'elle se fait, et elle a peur de cette image. Elle a peur de cet inconnu qu'elle perçoit suffisamment pour être sûre qu'il y a quelque chose d'anormal dans le pré, pas assez pour en déterminer la forme exacte ni les proportions, c'est une sorte de fantôme qu'elle croit voir. Je pense que dans beaucoup de cas, sans faire passer de test aux témoins, l'enquêteur devrait leur demander ce qu'ils perçoivent à une certaine distance pour se rendre compte de la qualité de leur vision.

TRACES

M. Lambert n'a pu se rendre dans le pré le jour même à cause de la nuit. Le lendemain il a eu un empêchement. Les intempéries sont survenues ensuite. Pour ma part, écrit M. Hoyland, la nuit tombait le jour de mon enquête et je n'ai pas été voir les lieux. Le propriétaire du pré n'a remarqué aucune anomalie.

NDLR : Excellente enquête, bien complète, où, faute de place, je n'ai pu faire figurer l'atmosphère locale qui est une étude psychologique de la masse qui rit du phénomène de prime abord et qui dans le fond pense : « Cela fait peur ces trucs là ! » parce que le témoin est connu, c'est quelqu'un de chez eux, et son témoignage a du poids. Les enquêtes ont plus d'intérêt faites par un enquêteur du pays, chez des personnes dont il connaît les réactions.

F. L...

ENQUÊTE DANS L'ALLIER

par M. Gérard NICOLAUD

Sur la RN 694 entre Cosne-d'Allier et Bizeneuille, à mi-parcours, 22 février 1974 à 23:00.

M. Jean-Michel Lartigaud, 25 ans (artiste peintre), et sa femme Marie-Thérèse, dans leur voiture R.8, roulent vers Montluçon, venant de passer Cosne-d'Allier. Il y a un brouillard assez épais, à 7 km avant Bizeneuille ils entrent dans une zone dégagée, et c'est dans cette zone de 2 km de long qu'ils vont faire leur observation.

L'OBSERVATION

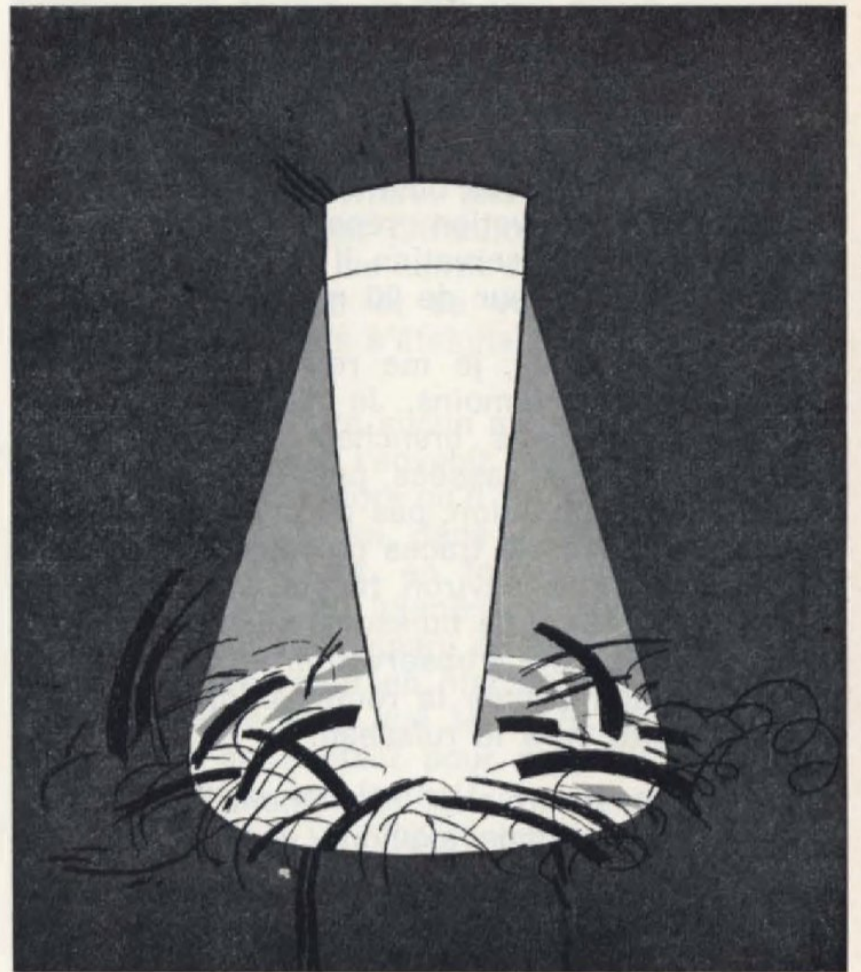
Jean-Michel aperçoit une lueur sur sa droite, Marie-Thérèse somnole, il ne dit rien. Ils roulent à vitesse modérée (60-70 km), abordent un léger virage et continuent sur 100 m, et c'est alors que Jean-Michel est pris d'un grand froid qui le glace de la tête au pied, suivi d'un frisson qu'il me dira n'avoir jamais éprouvé auparavant et qu'il est difficile d'expliquer. En même temps il voit un énorme objet lumineux, à une cinquantaine de mètres sur sa droite, et qui semble posé au sol. Instinctivement il ralentit, réveille Marie-Thérèse et lui montre l'objet : « Regarde, regarde ». Ils ne roulent plus qu'à 20 km/h et observent intensément le spectacle. Marie-Thérèse n'éprouve pas de froid, mais « sent comme un danger à rester là » et dit fortement : « Filons, filons ». Michel s'exécute et reprend de la vitesse. Il ne comprend pas ce qu'il voit, mais accélère machinalement au commandement de sa femme. Il me dira plus tard que le spectacle avait une « ambiance de vie, de travail ». Ils poursuivent leur route et se demandent ce qu'ils ont vu. Marie-Thérèse parle alors « d'extraterrestre ». Jean-Michel réalise, pris d'une violente peur il accélère et s'enfuit à toute vitesse. ils ne voient plus l'objet, regardent l'heure : 23:00 et repèrent les lieux. (Ils demeurent à Bizeneuille.) A 1 km de là ils croisent un camion d'environ 7 tonnes avec une bâche : le conducteur a dû peut-être apercevoir l'objet ?

L'OBJET

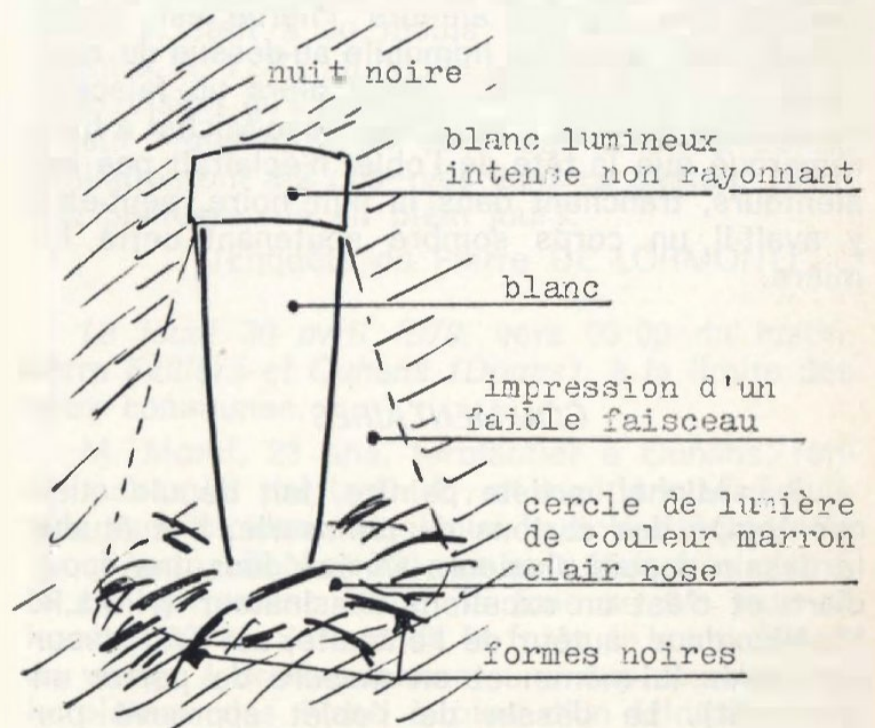
Les deux témoins sont d'accord quant à la distance, la hauteur et la largeur : 8 m de haut sur 3 m de large. La « tête » de l'objet, parfaitement délimitée, ressemble à un cylindre vertical, d'un blanc lumineux intense, non rayonnant, qui n'éclaire ni le paysage ni la voiture.

Sous la « tête » de l'objet, parfaitement délimitée également, une masse blanche qui semble toucher le sol et qu'ils prennent pour le corps de l'objet. Au pied un cercle lumineux d'une couleur marron clair rosé, d'un diamètre de 6 m environ, semblant provenir de la tête par un faible faisceau que Marie-Thérèse ne remarque pas. Dans le cercle lumineux, des formes noires régulières, en éventail, assez fines et longues, d'environ 1 m ou 1,50 m qui ressemblent aux baleines d'un immense parapluie ouvert, dira Marie-Thérèse. Jean-Michel a l'impression que ces formes noires bougent légèrement, donnant une ambiance de vie.

(suite page 18)



EXPLICATION DU DESSIN



**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

L'ENQUETE

Fortement impressionnés de ce qu'ils avaient vu, voulant trouver une explication, les deux témoins retournent sur les lieux dès le lendemain. Trois heures de recherches autour de l'endroit repéré la veille : un ruisseau, bordé de broussailles, d'arbustes et de peupliers, serpente dans le fond. Rien, pas une trace, pas une tache sur l'herbe. Jean-Michel interroge dans les fermes voisines pour savoir si des ouvriers auraient travaillé à l'heure de l'observation : réponse négative. Dans la direction de l'observation il n'y a pas de peupliers sur une largeur de 20 m.

Le surlendemain, je me rends sur les lieux, accompagné des témoins. Je n'y ai rien trouvé d'anormal : quelques branches pourries paraissent fraîchement cassées, peut-être par le vent. Il n'y a pas d'habitation, pas de pilône électrique, de château d'eau, de traces de roues de tracteur. Le ruisseau est à environ 100 m de la route, la route est bordée d'un buisson taillé : bonne visibilité. Dans la zone d'observation le pré présente une dépression depuis la route, ailleurs il a une forte déclivité vers le ruisseau.

Si l'objet se trouvait réellement à 50 m, la visibilité étant bonne explique que les témoins aient pu voir la lumière au sol sous la forme d'un cercle bien net.

A mon avis, les formes noires peuvent s'expliquer par les arbustes au bord du ruisseau qui, pris dans le faisceau lumineux de l'objet, apparaissent en silhouettes. L'objet, dans cette hypothèse, se trouvant alors au-dessus du ruisseau, explique également la couleur marron clair rosé du cercle lumineux, qui est la couleur réelle des broussailles, partout ailleurs l'herbe est verte. L'objet était peut-être immobile au-dessus du ruisseau, le corps lumineux étant alors un faisceau de lumière blanche très dense. Jean-Michel a bien remarqué que la tête de l'objet n'éclairait pas les alentours, tranchant dans la nuit noire, peut-être y avait-il un corps sombre soutenant cette lumière.

COMMENTAIRES

Jean-Michel, artiste peintre, fait depuis quelque temps des cartons de tapisserie. Il a étudié le dessin depuis plusieurs années dans une école d'art, et c'est un excellent dessinateur (N.D.L.R. M. Nicoulaud, auteur de l'enquête, est professeur de dessin lui-même, et en mesure de porter un jugement). Le dessin de l'objet approuvé par Marie-Thérèse, est donc exact dans toutes ses proportions. Les lumières lui sont apparues très simples et d'une grande netteté. Le cercle lumineux est dessiné en perspective tel qu'il l'a vu, de même que la « tête » lui est apparue comme telle. La narration de leur aventure, enregistrée sur bande magnétique, revêt l'accent de la sincérité. Jean-Michel regrette beaucoup de ne pas s'être arrêté pour suivre l'évolution du phénomène. Il n'y a pas eu de défaillance des phares ou du moteur de la voiture.

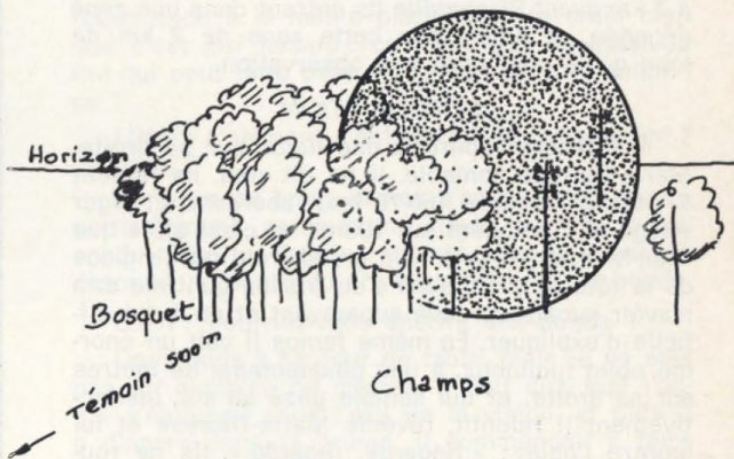
PORT-NAVALO

Enquête de Jean-Louis Brochard.

Lieu : Port-Navalo 56640 - Arzon du jardin attenant à la maison du témoin.

Date : le mercredi 9 janvier 1974 à 19:30.

Témoin : M. Eugène Massey et sa femme, 65 ans, commerçant (Station Service), domicilié 2, rue des Roses à Port-Navalo, d'où a eu lieu l'observation.



PORT NAVALO 9 JANVIER 1974

N.D.L.R.

Enquête complète, peut-être manque-t-il la durée de l'observation, ou la longueur du parcours pendant laquelle elle avait eu lieu. Si celui-ci a été de 200 m, partie à 60 km/h et partie à 20 km/h, moyenne 40 km/h, le temps de l'observation aurait été de 18 secondes, plus ou moins, ce qui est suffisant pour un peintre professionnel pour saisir bien des détails. Nous reportant sur la carte géologique, nous observons une faille partant approximativement de Theneuille au N, passant par Cosne-d'Allier, pour passer en bordure de la N. 694, mais à gauche de l'observation (le ruisseau à droite passe à gauche, en aval, et paraît suivre la faille) pour terminer son tracé vers Denneuille. A 500 m près, l'observation se situe donc sur faille.

Un détail déjà indiqué mais qui mérite d'être signalé : la différence de sensation des deux époux. Le mari sent un frisson jamais encore éprouvé et une sensation de grand froid, son épouse a peur seulement, ce n'est que subjectivement, quelques instants après, que Jean-Michel aura peur. Ils étaient cependant tous les deux côte à côte, dans la même voiture, pratiquement à la même distance, seul l'un d'eux éprouve une réaction physique. On peut penser, les conditions étant les mêmes pour des réceptions d'« ondes » éventuelles, que Jean-Michel était plus réceptif. Ces différences peuvent porter ailleurs et il semble intéressant de les souligner.

F. L.

Enquêtes diverses

● ● ●
Il est 19:30, M. Massey s'apprête à rentrer sa voiture, quand son attention sera attirée par une violente lumière rouge orangée émergeant d'un petit bosquet situé à quelques 500 mètres à vol d'oiseau *plein est*.

Le témoin pensera tout d'abord à un violent incendie... S'approchant sur une parcelle de terrain plus dégagée, il s'aperçoit que cette violente luminosité provient d'une gigantesque boule de feu dont il ne voit tout d'abord que la moitié supérieure qui se dégage du bosquet. Appelant sa femme, il monte au premier étage de sa maison et peut alors contempler en totalité le « globe » qui semble posé sur le sol.

Toujours d'après son témoignage, le « globe » avait un diamètre de trois fois la Lune (rappelons que la pleine lune était la veille) ou deux fois le soleil couchant.

Le temps était clair, le ciel étoilé, le vent quasiment nul. Le « globe lumineux » immobile.

Mme Massey me précisera que l'objet comportait certaines zones plus sombres d'une forme indéfinie.

Les témoins ont observé l'objet pendant environ 10:15 minutes puis ont vaqué à d'autres tâches si bien qu'ils n'ont pu dire quand le phénomène a disparu.

D'autres témoins ont observé ce phénomène sans y prêter attention.

M. Massey s'intéresse à l'astronomie et c'est la première fois qu'il lui est donné d'observer pareil phénomène.

DANS LA CREUSE

Lieu de l'observation : village « des Buis », commune de Janailat (Creuse) 23610 (carte Michelin n° 72, pli n° 9, le long de la D. 61, près de Belle-Sauve).

Date : Vers 1968, un soir de juin, de 22:00 à 23:00, par un temps très clair.

Direction : Vers le Sud, à 45° environ de hauteur.

Témoins : M. et Mme Forest, habitants du village des Buis.

En sortant de leur maison, vers 22:00, les deux témoins remarquèrent un disque immobile dans le ciel « glauque comme de l'eau d'étang » plus gros que la pleine lune.

Au bout de quelques minutes, se mit à sortir du disque une traînée lumineuse comme du feu. Elle s'allongea en forme de faucille et en devenant touffue « comme une queue de comète » puis elle bifurqua en deux branches.

Le phénomène persista ainsi immobile durant une heure environ puis l'ensemble parut se désintégrer sur place en une dizaine de minutes dans l'ordre inverse de son apparition.

A la même heure, un témoin situé à 5 km au sud observa également le phénomène.

(Le disque faisait penser plutôt à un reflet lumineux dans l'eau d'un étang qu'à un objet brillant).

(Transmis par M. J. Redon)

Dans la nuit de samedi à dimanche, 21 juillet 1973, vers 21:00, M. Y. R..., citoyen bien connu dans la ville de B..., où il dirige un atelier d'art local, roulait en voiture sur une petite route peu fréquentée, serpentant à travers le maquis et conduisant vers le village de S..., où ses parents tiennent une auberge.

Environ 2,5 km avant le village de G..., il doubla une autre voiture, une 2 CV Citroën, qui montait la côte avec difficulté. Quelques 20 secondes plus tard, il se sentit soudain paralysé par une force inconnue et sa voiture s'arrêta net, alors que les phares s'éteignaient et que la radio s'évanouissait.

Il ne pouvait faire aucun mouvement et il sentait un froid intense l'envahir tandis que ses yeux larmoyaient. C'est alors qu'il vit, semblant monter du sol, en face de lui, dans le maquis, un objet extrêmement brillant, en forme de disque, qui semblait tourner sur lui-même à une allure folle. Dès que l'objet eut disparu dans le ciel, le moteur du véhicule se remit en marche et les lumières revinrent, *mais sans que M. Y. R... eut à actionner la clef de contact* pour relancer le moteur (et là-dessus il est formel).

Le témoin a vu l'objet lumineux, dans son champ de vision limité par le pare-brise, durant 4 secondes environ.

Une demi-heure plus tard, M. Y. R... arrivait chez ses parents, au restaurant, et racontait toute l'histoire, les yeux encore larmoyants. Tandis qu'il narrait son aventure, le conducteur de la 2 CV qu'il avait doublée fit son entrée et, entendant ce récit, déclara que lui aussi avait vu l'objet mais n'avait absolument rien ressenti de spécial, et que sa voiture avait continué à bien fonctionner (mais il était à au moins 300 m en arrière !). Quant à M. Y. R..., il dit ne jamais pouvoir oublier cette vision qu'il qualifie « d'un autre monde ». Il faut signaler qu'en deux ans d'autres objets similaires ont été observés dans ce secteur (dont l'un photographié en plein jour).

(Enquête de Pierre DE LORMONT)

Le jeudi 30 avril 1970, vers 03:00 du matin, entre Evillers et Ouhans (Doubs), à la limite des deux communes.

M. Morel, 23 ans, ferblantier à Ouhans, rentrait chez lui par la D. 41, et avait traversé Evillers sans incident, ainsi que le bois de Cudrette (voir carte LDLN n° 93). La nuit était très claire, le ciel fortement étoilé, la lune au 24^e jour se levait à 03:11. Sortant de la forêt, la route faisait un virage à droite, donnant une vue étendue sur le plateau des Plans à plus d'un kilomètre, et l'on distingue fort bien dans la nuit claire la ferme de la Damette, et les buissons couvrant les éminences de Sur Gerlin. En arrière c'est le Val d'Usiers, les Monts d'Usiers et le Mont Pelé.

M. Morel roulait très lentement en arrivant au tournant, lorsque quelque chose d'étrange attira son attention : au-dessus de Gerlin, à gauche de la ferme Damette, il aperçut une grosse forme rouge. Sa surprise fut grande... sa peur également. Il freina brusquement, s'arrêtant presque, se demandant quel parti il allait prendre.

La chose qu'il avait aperçue se tenait, au début, à une dizaine de degrés sur l'horizon et s'approchait lentement du sol. Bientôt, il put apercevoir les haies de Gerlin derrière l'objet. Il devait donc se trouver au niveau de la ferme Darnette, à 500 m. tout au plus de lui.

C'était un *grand triangle*, sensiblement équilatéral, et sa hauteur était plus grande « qu'une lune du soir » précise le témoin. Ce triangle était entièrement rouge, d'un rouge très lumineux, beaucoup plus que ne peut l'être la lune. Il ne projetait aucune lumière, et le terrain aux abords n'était pas éclairé.

Le témoin avait maintenant l'impression que l'objet touchait le sol. L'observation avait duré quelques 10 secondes selon ce qu'a pu juger le témoin. Il ne roulait presque plus, la peur l'ayant gagné, lorsque brusquement la lumière s'éteignit totalement. Il poursuivit son chemin, roulant lentement, regardant dans les prés, tentant d'apercevoir quelque chose, mais il ne vit rien.

Au cours des jours suivants, on fouilla le terrain avoisinant le lieu présumé d'atterrissage sans qu'aucun indice puisse être découvert. Il est bien possible que l'objet ne se soit pas posé, ou que le bon endroit n'ait pas été trouvé (ou qu'il n'ait pas laissé de traces !).

L'observation a été réelle cependant, et chaque fois qu'il passait en ces lieux M. Morel ressentait toujours quelque angoisse.

(Enquête de M. Tyrode.)

A Ouhans (Doubs). Deux jours consécutifs entre le 5 et le 10 août 1969.

M. et Mme Bichet, 60 et 62 ans, cultivateurs à Ouhans, prenaient le frais après une dure journée de labeur, vers 21:00, sur le pas de leur porte, et goûtaient le calme de la nuit et le ciel étoilé. la lune était couchée. Leur maison est située au quartier du Moulin, sur le chemin des sources de La Loue.

A un moment donné, ils remarquèrent une sorte de barre lumineuse dans le ciel qui les intrigua. Ils pensèrent tout d'abord qu'il s'agissait de l'antenne de télévision de la cure qui s'élève assez haut. La barre en question se situait à peu près dans cette direction. Mais ils repèrent rapidement cette antenne qui brillait dans la nuit, et la « chose » se trouvait beaucoup plus haut, au double de la hauteur environ, ce qui donne à peu près 20°.

Regardant plus attentivement, ils distinguèrent très nettement un rectangle très long et étroit. La Longueur apparente était à peu près celle de l'antenne, soit environ une longueur apparente égale aux 3/4 du diamètre de la Lune. La lumière diffusée était de teinte ivoire, et paraissait « vibrer ». L'objet se déplaçait relativement lentement, à peu près à la manière d'un satellite ou d'un avion lointain. La trajectoire devait avoisiner l'horizontale, car ils l'apprécièrent ainsi à son passage au plus près, et la virent s'incurver de plus en plus en s'éloignant vers le N-O où finalement il disparut en direction du Mont d'Evillers.

Il était impossible que ce fût un avion, car pour être vu sous cette grandeur apparente il aurait fallu qu'il soit très proche (6 km. environ) et à cette distance son déplacement aurait été plus rapide et par cette nuit très calme, à la campagne, ils en auraient entendu de plus le bruit. Or, ils n'ont rien entendu.

Placés au même point, ils virent, deux jours de suite, le même objet. Aucun satellite n'était visible à cette époque dans cette direction du ciel et, de plus, aucun ne se présente sous la forme d'une règle brillante allongée. Enfin, les témoins n'ont pas manqué d'observer le ciel les soirs suivants, à la même heure, et ils n'ont plus rien remarqué de suspect. Un satellite n'aurait pas manqué de se manifester. La forme et la grandeur excluent tous risques de confusion avec un satellite.

(Enquête de M. Tyrode.)

GINASSERVIS-RIANS - 15 juillet ou 15 août 1963.

Enquêteur : M. Carrère

Dans le cas qui va suivre, le témoin, qui veut garder l'anonymat, réside à Hyères où il exerce une profession qui le met en contact avec de nombreuses personnes. Il avait 40 ans à l'époque de l'observation. C'est un monsieur très sérieux, qui a longtemps hésité avant de se confier à nous.

Cela se situe donc en 1963. Le 15 juillet ou le 15 août peut-être ; notre témoin ne peut plus se souvenir et les personnes qu'il l'accompagnaient non plus.

Il était entre 01:00 et 01:30 du matin. M. X... était au volant de sa voiture sur la D. 3 entre Ginasservis et Rians, dans sa partie rectiligne.

Il y avait aussi Mme X..., leur bébé et un ami. Tout à coup M. X... eut son attention attirée par une lumière bleutée visible à une certaine altitude à gauche du véhicule. Ce fut seulement cette lumière insolite qui alerta le témoin. Un objet(?) ressemblant à un gros phare de voiture éclairé et bleuté, suivait la voiture sur le côté gauche (direction N-O S-E approximativement à ce moment-là).

Les témoins précisent bien, en dehors de tout renseignement complémentaire qu'ils ont de la peine à fournir vu le recul, qu'hormis de la lumière ils n'ont pu distinguer ni grosseur, ni forme de cet objet qui, au demeurant, était silencieux.

M. X... s'arrêta volontairement sur le bas-côté, intrigué par cette apparition. L'objet a fait la même manœuvre. M. X... a éteint puis rallumé ses phares. L'objet sembla répondre en s'éteignant complètement puis se rallumant. Le témoin a alors redémarré. L'objet fit alors la même manœuvre, mais il accomplit un demi-tour à trajectoire courbe et repartit très vite dans la direction exactement opposée à son déplacement précédent et à celui de la voiture, en gros vers le N-O et toujours sans aucun bruit.

Les témoins ne se souviennent pas des conditions météorologiques cette nuit-là, mais étant donnée la période nous sommes à peu près certain que le temps était très beau.

M. X... et son épouse se souviennent que leur véhicule n'a eu aucune panne à aucun moment de leur expérience ni même après. Ils se souviennent cependant avoir lu, le lendemain ou le surlendemain dans la presse locale, qu'un OVNI avait été aperçu dans la région de Saint-Raphaël et cela correspondait aux horaires de leur observation.

OBSERVATION DE MARNAY

Date et heure : mardi 19 juin 1973, vers 18:50.

Témoins : M. et Mme Blanco, demeurant Hôtel de la Poste, à Saintit.

Lieu de l'observation : sur un chemin de remembrement de Courchapon (Doubs), entre le village et la route D 11.

Situation du phénomène : à proximité du sol et très près des témoins.

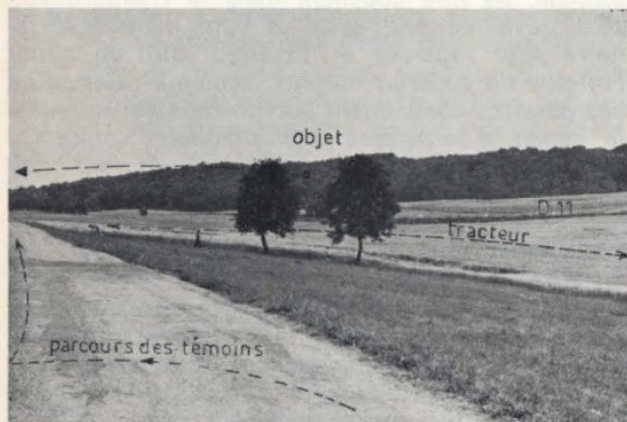
Conditions météorologiques : ciel très clair, chaud, pas de nuages.

Observation : ce soir-là, M. et Mme Blanco rentraient de promenade à Courchapon, en voiture, et accompagnés de leur chien. Comme ils font fréquemment cette sortie, ils connaissent parfaitement les lieux et ont pris l'habitude d'emprunter un nouveau chemin de remembrement qui raccourcit leur route en direction de la D 11. C'est ce qu'ils firent ce soir-là.

A moins d'un kilomètre du village de Courchapon, alors qu'ils se trouvaient à hauteur d'un hangar métallique, ils eurent l'idée de faire prendre ses ébats à leur chien. Ils s'arrêtèrent alors pour lui donner sa liberté dans un pré. Et bien leur en prit, car ils firent là une magnifique observation.

Le chien avait passablement couru dans l'herbe et les automobilistes voulaient retourner à la maison. Ils rappelèrent donc l'animal et remontèrent en voiture aussitôt.

Ils venaient à peine de prendre place sur leurs sièges qu'ils remarquèrent quelque chose qui brillait dans le ciel. Ils jetèrent d'abord un regard rapide à ceci, puis, constatant qu'il s'agissait certainement d'une chose anormale, ils redescendirent de voiture. Leur surprise fut grande de constater qu'ils se trouvaient en présence d'un objet et ils n'en pouvaient douter.



A très faible distance d'eux, cette chose se tenait parfaitement immobile. Cela brillait, mais non d'une luminosité propre, celle-ci étant due aux rayons du soleil qui se réfléchissaient dessus.

Ils pensèrent, dès le premier abord à un avion, mais son immobilité les détrompa très rapidement. L'objet avait une teinte aluminium, comme aurait pu l'avoir l'avion, mais il n'y avait pas d'ailes apparentes, qu'ils auraient fort bien remarquées à si faible distance. Rien ne dépassait de cette forme qui paraissait parfaitement lisse. De plus, la forme était assez curieuse, comme l'indique le croquis ci-contre, avec son extrémité relevée ; celle-ci semblant être à l'arrière de l'engin, puisqu'il se déplaça avec cette extrémité en arrière.

La hauteur de l'objet était d'environ 35° et, selon les témoins, la distance de 100 m environ, situé à la verticale d'un autre petit chemin proche. Il n'y avait aucun bruit, aucune fumée, aucune lueur qui accompagnait cette chose étrange. Le moteur de la voiture tournait, mais son ronflement, de la place occupée par les témoins, était à peine perceptible, si bien que tout bruit qu'aurait produit l'appareil aurait été parfaitement entendu, surtout s'il s'était agi d'un avion ou d'un autre appareil du même genre.

Cela dura quelques instants, environ une demi-minute. Après quoi, l'engin eut comme une réaction : il sembla que, se voyant observé, il prit le parti de fuir. Durant une bonne seconde, il démarra, mais excessivement lentement, comme le ferait une voiture. Puis sa vitesse s'accrut petit à petit et, s'éloignant vers l'horizon, cette vitesse devint de plus en plus grande (l'impression du contraire aurait dû se produire si l'objet avait eu une vitesse propre dès le début de l'observation). A l'horizon il filait à une vitesse extrêmement rapide. Il devint bientôt un point imperceptible.

Quant à la taille réelle de l'objet, disons qu'elle pouvait atteindre une dizaine de mètres de long et trois à quatre mètres de haut, au maximum.

L'objet fila en direction de Marnay.

Le chien ne réagit pas du tout. Un cultivateur qui travaillait un peu plus loin, sur son tracteur, ne remarqua rien ; mais il faut dire que ses regards allaient de l'autre côté que celui de l'engin (M. Vaillait).

Notons en outre que M. Blanco, qui ne croyait pas avoir affaire à un MOC, dit le soir à ses clients : « On a vu un drôle de truc ». Ce qui prouve bien que cela l'a intrigué et qu'il a jugé cette chose anormale.

Nous n'avons pas retrouvé d'autres témoins de ceci, mais l'heure en question est celle de la traite et les gens de Courchapon se trouvent dans les étables.

L'impression des témoins est que cet objet semblait observer le tracteur et peut-être aussi le chien ou eux-même, mais que se voyant observé à son tour, il préféra s'en aller.

(Voir photo : Marnay 1).

Signalons encore que, ce jour-là, M. Lombardot, de Courchapon, a eu une jument morte dans les prés.

Informations de nos Lecteurs

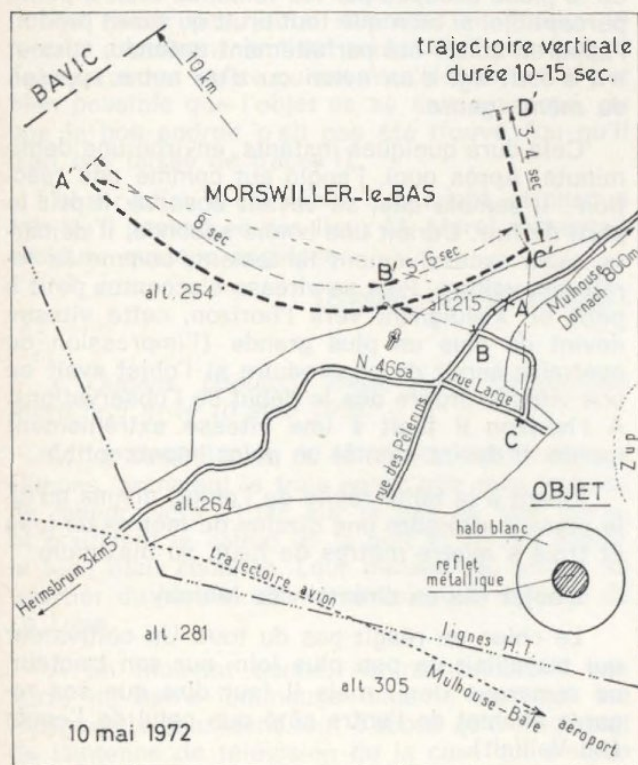
MORSCHWILLER

10 mai 1972 à 21:00 - 21:15

M. Kieutzel rentrait en solex à Morschwiller venant de Mulhouse. Quelques nuages épars dans le ciel mais bonne visibilité. Il aperçut une lumière dans le ciel sans trop y prêter attention, puis intrigué s'arrêta, après 8 secondes environ. L'objet rond avait l'apparence métallique et était entouré d'un halo blanc. Il continua sa trajectoire courbe pendant 5 à 6 secondes, vira à 90°. prit une trajectoire rectiligne durant 3 ou 4 secondes, puis monta verticalement pour disparaître au bout de 10 à 15 secondes.

L'objet était très brillant, de couleur argentée, et à bras tendu avait un pouce et demi de diamètre, halo compris. (D'après le croquis fourni la dimension de l'objet devait approcher le diamètre de la lune.)

Enquête de M. Nueffer



- A Vision de l'objet en A'
- B Arrêt et observation de l'objet en B'
- C Demeure du témoin et observation de la trajectoire C' D'
- C' L'objet vire à angle droit
- D' L'objet monte très rapidement à la verticale et disparaît.

59 NORD

CAUDRY

21 juin 1972 entre 21:00 et 21:30

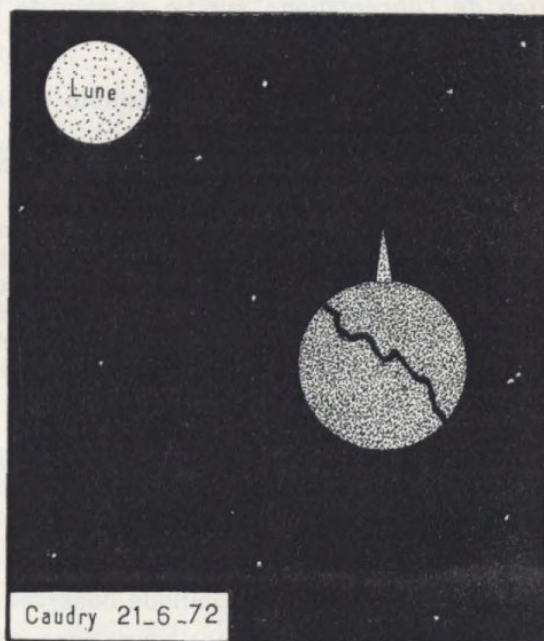
M. Vérin Vincent aperçoit une boule d'un rouge incandescent, d'une grosseur cinq à six fois moindre que la lune. L'objet paraissait se diriger assez mal, piquait, remontait, faisait des cabrioles. Une raie noire en forme de cassure paraissait partager l'objet en deux. L'objet ne dégageait pas de fumée, mais il y avait un petit nuage autour. Au sommet de l'objet s'observait une pointe

fine de couleur orange dont la hauteur était de la moitié du diamètre de l'objet. Celui-ci clignotait, sauf la pointe, à une hauteur évaluée à 300 ou 400 m.

La durée de l'observation a été évaluée à 15 secondes. La nuit était tombée, le temps était chaud, pas un souffle de vent, pas de nuage dans le ciel.

Enquête de M. Ph. Bracq

Le 20 juin, la veille donc, on observait au large de Toulon, une boule divisée en deux parties, l'une grise, l'autre jaune, et présentant également une pointe.



42 ROANNE

Été 1967, vers 23:00, dans une maison

L'événement s'est donc soudainement révélé à cette famille dans la nuit alors que M. Lucien Duplaix, sur la demande de sa femme qui était souffrante, se levait pour chercher un médicament qui se trouvait dans un placard de la cuisine, par un bruit de pas véritablement insolite, pesant et traînant, qui se faisait entendre au dehors, du côté de la rue Saint-Exupéry. Alors que M. L. Duplaix demandait à sa femme le silence pour mieux percevoir ce bruit pour le moins étrange, sa fille couchant dans la chambre voisine, réveillée elle aussi, s'étant mise à la fenêtre pour regarder à l'extérieur afin de situer l'origine de ce bruit curieux, accourait auprès de ses parents, absolument bouleversée par ce qu'elle venait d'entrevoir : une silhouette imprécise immobile devant la grille d'entrée de leur maison semblant observer, puis disparaissant comme par enchantement au moment où la lumière s'est éclairée, pour réapparaître un peu plus loin en direction du bois situé à environ 100 m.

M. Lucien Duplaix après cinq minutes passées à reconforter sa fille qui manifestait une grande frayeur, se mit également à la fenêtre pour inspecter la rue, ne vit pas la silhouette mais aperçut sur la droite en lisière du bois, un objet som-

bre qu'il prit sur le moment pour une voiture en stationnement. Il ne fit pas de rapprochement avec le bruit insolite entendu et la silhouette entrevue par sa fille.

Tout semblait rentrer dans l'ordre et M. Lucien Duplaix s'apprêtait à se recoucher, mais auparavant il se rendit à la cuisine pour replacer le médicament utilisé pour soigner sa femme.

C'est alors que pendant un très court instant il aperçut par la fenêtre de cette pièce (ouverture placée à environ 1,50 m) une masse qui passait très rapidement dans son champ de vision limité et à une altitude très difficile à évaluer, un peu au-dessus des maisons, semble-t-il, et sans le moindre bruit. « Je l'ai vu se déplaçant à environ 150 m de moi, à une altitude de 40 à 50 m environ. Comme je l'ai vu de biais, je ne peux pas dire s'il était rond ou de forme allongée, mais il paraissait avoir 5 à 6 m. Le sommet était légèrement lumineux, la base sombre » ajouta le témoin sur un complément d'information.

A noter que M. Lucien Duplaix, aujourd'hui âgé de 56 ans, n'a rien d'un farfelu. Il dirige un service important à l' Arsenal de Roanne.

Aux dires du témoin il n'a pas été constaté de coupure de courant au moment de l'événement. Aucune trace n'a été relevée.

Je signale également qu'aucune déposition n'ayant été faite, il n'y eut pas d'enquête à l'époque.

Enquête de M. Claitte

38) ISERE

VIENNE

24 août 1972 à 19:10.

Je remarque, presque au zénith, un point lumineux immobile dans le ciel. Son éclat était nettement supérieur à celui de Vénus à son maximum, et je lui donnerais une magnitude d'environ — 6.

Sachant qu'aucune planète ne se trouvait dans cette région du ciel : Vénus couché, Mars aussi à mon point d'observation, Saturne pas levé, Jupiter avec une déclinaison — 23°, j'ai tout de suite observé cet objet aux jumelles 8 x 25 et noté une petite variation d'éclat. Puis j'ai observé avec mon télescope de 110/900 (je suis astronome amateur). Au grossissement de 45 j'ai vu une sphère (ou un disque) d'environ 16' de diamètre (mesure au micromètre) autour de laquelle tournait un point lumineux.

L'objet était de deux couleurs : une moitié grise, une moitié jaune. Je n'ai noté aucun détail sur la surface, et je ne peux pas dire s'il avait un mouvement de rotation. Le point lumineux tournant autour de la sphère ne présentait aucune surface sensible aussi bien au grossissement de 45 qu'à celui de 150.

La période de révolution du point lumineux était d'à peu près 2'' et son orbite était inclinée par rapport à la séparation des deux couleurs de la sphère, comme je l'ai indiqué sur le croquis que j'ai essayé de faire.

Au télescope je me suis aperçu que le système sphère-satellite se déplaçait du S au N à une vitesse d'environ 30' en 30''.

L'observation a dû être arrêtée au bout de 15', car le toit de ma maison venait de masquer l'objet en déplacement. Je déplaçais le télescope pour poursuivre l'observation, l'objet « clignotait » très rapidement, puis baissa rapidement d'éclat pour n'être plus qu'à la

Dans le champ de FIDUFO

Procédons dès à présent à un indispensable rappel des règles et consignes que doivent observer absolument nos collaborateurs dans leur travail sur canevas.

Ils doivent rédiger ces imprimés, entièrement, au crayon de papier, assez gras de préférence, afin d'éviter qu'une trace subsiste après les effaçages pour corrections. Dans la partie centrale, rédigée en clair, les idées pour lesquelles aucun terme codé ne semble convenir, sont soulignées pour attirer l'attention des correcteurs. Ces derniers créeront si besoin est un nouveau code, inscrit dans la mise à jour envoyée périodiquement aux collaborateurs.

Tout code ou signe non prévu dans les textes fournis par FIDUFO est à proscrire (virgules ou tirets entre les codes, par exemple). Il est recommandé de ne pas trop espacer les codes entre eux sur une même ligne. Toutes les lettres O doivent être barrées (Ø), empêchant ainsi la confusion avec le chiffre 0. Enfin, il faut écrire les i majuscules des codes en positionnant le point : i.

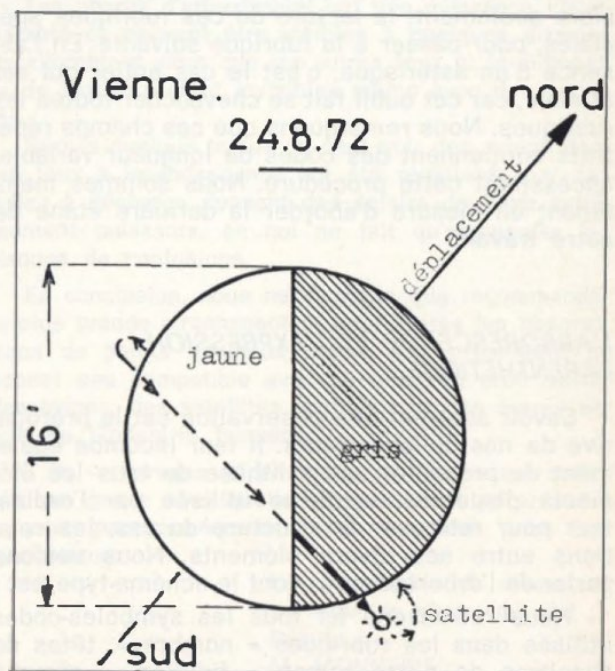
(suite page 24)

limite de visibilité à l'œil nu, et l'on put voir autour de ce point lumineux un petit nuage blanc qui m'a fait penser à certaine nébuleuse, puis l'on ne vit plus rien. Je fouillais le ciel avec mon télescope mais je ne vis plus rien. La nuit venue j'ai observé vainement le ciel.

Je ne suis pas le seul à avoir vu cet objet, il y avait avec moi ma mère et deux voisins que j'avais alertés, et tous les trois ont observé au télescope.

(Observation de M. Boularand).

N.D.L.R. — Rappelle un peu l'observation de Nantes (LDLN n° 104, février 1970). Celle de Mégève (Contact de janvier 1969). Celle du Nord-Soudan (Contact de mai 1968). Quel dommage qu'une séquence filmée de quelques secondes ne soit pas venu appuyer ces observations !



Avant de commencer le premier travail, tous les documents et textes FIDUFO doivent être lus et compris avec grand soin. Il est bon de parcourir tout cela de temps à autre, et de se remémorer certaines particularités. Nous voulons attirer l'attention sur deux points d'importance capitale concernant les astérisques utilisés dans le codage : leur nombre et leur position.

*
**

Ces astérisques indiquent à l'ordinateur que sa lecture d'une rubrique est terminée, et qu'il débute celle d'une autre. Nous comprendrons mieux au vu de cet exemple : cette observation eut lieu le 02 Novembre 1972, à 16 h 30, et dura 08 minutes. Le premier chiffre après « l'adresse » 100 est celui du numéro de cas dans notre fichier. Nous trouvons ensuite : 111 (rubrique « date ») ; 112 (rubrique « heure ») ; 113 (rubrique « durée »). Ces chiffres sont les « adresses » des rubriques, qui permettent à l'ordinateur de les situer.

Nous écrivons sur le canevas (ceci sera perforé sur cartes mécanographiques) :

*100*00045*111*19721102*112*1630**113*08M*,
etc...

(voir l'extrait ci-contre).

Les rubriques 100 et 113 sont non répétitives (champs non répétitifs, symbolisés par « CNR » dans l'annexe 1), c'est-à-dire qu'en leur sein, tous les codes choisis se succèdent à la suite, et qu'ils sont clos par un astérisque *. Il faut préciser que nous n'indiquons, bien sûr, qu'un numéro de cas à la fois dans la rubrique 100, et qu'une seule durée dans la rubrique 113, par simple logique. En effet, tout champ qui fait l'objet d'un codage littéral, de longueur fixe (trois caractères ou moins), peut contenir plusieurs codes sans séparation entre ceux-ci.

Les rubriques 111 et 112 sont répétitives (symbole « CR »). Les codes (ici, de longueur déterminée), sont séparés par un astérisque, et la rubrique est close par deux astérisques **. Parvenu au dernier astérisque, l'ordinateur arrête, et alors seulement, la lecture de ces rubriques spéciales, pour passer à la rubrique suivante. En l'absence d'un astérisque, c'est le cas entier qui est illisible, car cet oubli fait se chevaucher toutes les rubriques. Nous remarquons que ces champs répétitifs contiennent des codes de longueur variable, nécessitant cette procédure. Nous sommes maintenant en mesure d'aborder la dernière étape de notre travail.

*
**

L'ARBORESCENCE ET L'EXPRESSION PARENTHÉTIQUE.

Savoir analyser une observation est la prérogative de nos collaborateurs. Il leur incombe également de présenter une synthèse de tous les éléments dispersés, synthèse utilisée par l'ordinateur pour retrouver la structure du cas, les relations entre ses divers éléments. Nous voulons parler de l'arborescence, dont le schéma-type est :

Nous retrouvons ici tous les symboles-codes utilisés dans les rubriques « nombre », têtes de chapitres de notre roman « fidufien », résumé

dans cette sorte de table des matières qu'est l'arborescence. Les relations sont toutes rapportées à la phase « PH », séquence du comportement des objets observés. C'est à chacun des indexeurs de décider à partir de quel moment on peut estimer qu'il y eut une, deux ou plusieurs phases. Nous traiterons ce sujet ultérieurement.

Les relations s'établissent aussi entre les objets (Ø), leurs comportements (ØC) et les passagers (P) ; entre les passagers et leur comportement (PC), entre le témoin (T) et son comportement (TC), et l'objet observé avec son passager.

Le lecteur saisira mieux la genèse de l'arborescence après une démonstration. Un témoin a observé 6 objets : 3 sphères, 1 cigare et 2 triangles. Ces objets sont codés : 3Ø1, Ø2, 2Ø3 (voir article précédent).

Deux des sphères ont le même comportement ØC1 ; la troisième possède un comportement identique à celui d'un triangle, soit ØC2 ; le cigare et l'autre triangle ont chacun un comportement particulier : ØC3 et ØC4.

Nous dressons un tableau des objets, en les sériant déjà d'après leur comportement. Sur la ligne inférieure, nous leur attribuons leurs comportements respectifs. Nous réadditionnons horizontalement, et nous retrouvons bien 6 objets et 4 comportements.

2Ø1 Ø1 Ø2 Ø3 Ø3 = 3Ø1 Ø2 2Ø3
ØC1 ØC2 ØC3 ØC2 ØC4 = ØC1 ØC2 ØC3 ØC4

L'arborescence s'établira, sachant qu'un passager sortit du cigare (Ø2) et qu'il y eut un effet complémentaire durant l'observation (EP), un arrêt de moteur :

L'expression parenthétique n'est rien de plus qu'une sorte de mise en facteurs de cette arborescence, utilisable par l'ordinateur. Voici son écriture :

511*PH (E, 2Ø1 (ØC1), Ø1 (ØC2), Ø2 (ØC3, P),
Ø3 (ØC2), Ø3 (ØC4), P(PC), T(TC, 3Ø1, Ø2
(P(PC)), 2Ø3), EP)**.

Il convient de refermer autant de parenthèses qu'il y en eut d'ouvertes, de placer la virgule entre les codes et après les parenthèses. Le cas traité se termine sur les deux astérisques finaux.

Tout lecteur, en possession des documents adéquats, après lecture de cet article et du précédent, est capable d'exécuter ces opérations de codage et d'analyse. Nous attacherons notre attention sur des exemples pratiques qui paraîtront prochainement.

Pour le Secrétariat
VAUZELLE Jean-Claude
6, rue Scarron
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

Exemple de canevas *100*00045*

DATE	02 Novembre 1972	111*19721102**
HEURE	16 h 30	112*1630**
DUREE	08 minutes	113*08M*
CARACT. ASTRO-		114*
NOMIQUE		115*
REMARQUE		116*

Courrier Résufo : Signalisation des avions

Un de nos aimables correspondants, travaillant à Orly, nous ayant transmis une copie du règlement de la signalisation, il nous paraît utile de reprendre et de compléter le travail de J. Derache publié dans le numéro 112 de LDLN.

Feux de position d'après circulaire RAC-1-B-01
01-07-72 :

1. Les feux de position **réglementaires** sont les suivants :
 - a) un feu **rouge** non occulté émettant au-dessus et au-dessous du plan horizontal dans un angle de 110° mesuré vers la **gauche** à partir de l'avant ;
 - b) un feu **vert** de mêmes caractéristiques vers la **droite** ;
 - c) un feu **blanc** de même, mais dans un angle de 140° réparti également vers la droite et la gauche, (voir fig. 1) cette figure existe sur le règlement.
2. Les feux décrits peuvent être **continus** ou à **éclats**. (Fig. 2 : rouge/zéro... etc.)
3. Lorsque les feux décrits en 1 sont à éclats on peut installer en outre **un** des feux ci-après ou les **deux** à la fois :
 - a) un feu **arrière rouge** dont les éclats **alternent** avec ceux du feu **arrière blanc** ;
 - b) un feu **blanc** visible dans tous les azimuts et dont les éclats **alternent** avec ceux des feux décrits en 1.

N.D.L.R. — Ce paragraphe est assez vague, à l'observation on remarque que ces feux blancs sont situés en bout d'aile, alternant avec les feux obligatoires rouge et vert, mais rien ne précisant qu'ils doivent alterner entre eux il peut se faire que deux (ou trois ?) feux blancs s'allument ensemble. (Fig. 3a et 3b).

4. Lorsque les feux décrits en 1 sont **continus** on peut installer **un** ou **plusieurs feux rouges à éclats** visibles autant que possible dans tous les azimuts jusqu'à 30° au-dessus et au-dessous du plan horizontal de l'avion. (Fig. 4) — [anticollision].
5. Les intensités minima des feux décrits en 1 seront, en candélas : rouge avant gauche : 5 — vert avant droit : 5 — blanc arrière : 3.
6. Si les feux de position se trouvent à plus de 1,80 m de l'extrémité de l'aile, des feux de garde d'aile, constitués par des feux **continus** aux couleurs prescrites en 1, peuvent être installés.

—o—

D'autre part, nous avons reçu un schéma de MM. Mathé et Loulergue sur lequel il apparaît que l'avion doit posséder deux phares d'atterrissage parfois eux-mêmes jumelés. Sur ce dessin un troisième phare est solidaire du train d'atterrissage avant. D'autre part, des phares blancs d'inspection sont situés de part et d'autre du fuselage (Fig. 7).

Attendu que les avions allument parfois leurs phares en vol, pour des raisons de règlement ou simplement pour se faire signe, nous serions heureux si un lecteur pouvait nous transmettre une copie des règlements concernant ces phares d'atterrissage, emplacement, puissance, etc... ; ainsi que la latitude laissée aux constructeurs.

Nous voyons à cette lecture que les avions peuvent prendre bien des aspects aptes à nous tromper. Les rythmes d'alternance peuvent être indépendants et l'on verra des feux s'allumer ensemble puis le synchronisme dériver.

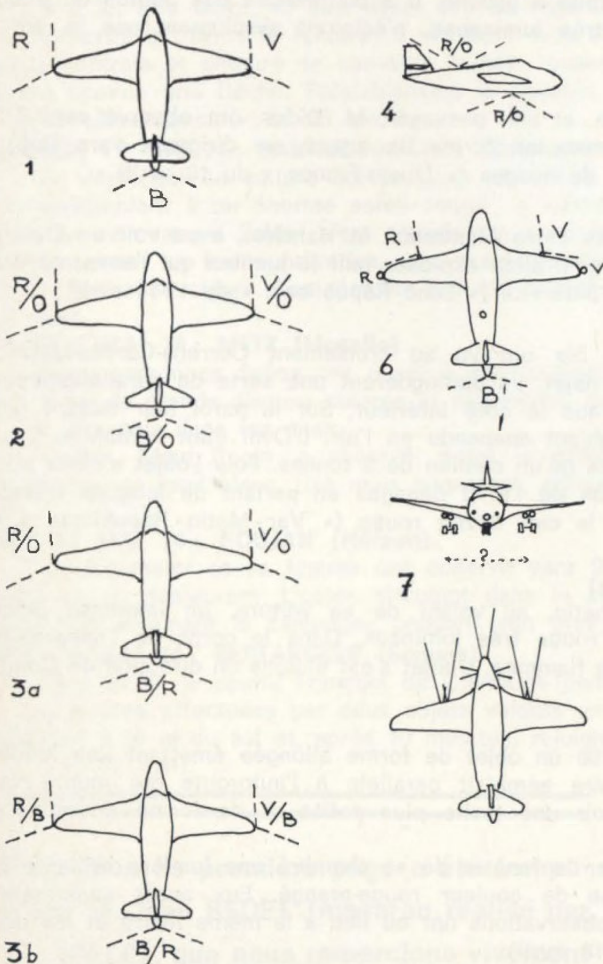
Les phares d'atterrissage ont une puissance considérable et peuvent être visibles à quelques dizaines de kilomètres alors que les autres feux et la silhouette de l'avion restent invisibles même avec des jumelles.

Depuis quelque temps on peut voir des avions dont les feux à incandescence ont été remplacés par des tubes à décharge donnant des éclairs de flash extrêmement puissants, ce qui ne fait qu'augmenter les risques de confusions.

En conclusion, nous ne saurions que recommander la plus grande circonspection pour toutes les observations de points lumineux même s'ils présentent un aspect peu compatible avec ce que l'on croit savoir des avions, des satellites artificiels et des autres objets de l'industrie humaine.

N. B. — Lorsque la silhouette de l'avion est invisible, on ignore sous quelle perspective il se présente à nous, par conséquent l'ordre des feux peut être quelconque.

Le responsable du réseau de surveillance photo du ciel
Résufo :
M. MONNERIE.



Nouvelles récentes

Condensé de Frédérique TORDJMAN.

LUNDI 25 MARS 74 : ESPERAZA (Aude)

M. Roger Audouy, patron du « Café des Sports » à Esperaza, vit un croissant orange dans le ciel vers 20:15. Il se déplaçait selon une trajectoire courbe. Pour qu'on le croit — il a déjà été témoin de deux apparitions d'Ovnis, un mois auparavant, mais personne n'y prêtait crédit — il court prévenir sa famille, suit l'objet en voiture jusqu'à un passage à niveau, prévient la famille Loubier qui habite non loin. Et tous continuent à le suivre. Le croissant pointe vers le haut et prend la direction du village de Fa. Les « poursuivants » préviennent les riverains de la rue principale, qui constatent à leur tour. L'un d'eux prend même une photo. L'objet repart après s'être stabilisé quelque temps, vers Rouvanac, à 6 km de là. Un cortège de voitures le suit et le perd de vue peu à peu, vers 22:30. L'observation a duré 2 heures (? du 27 mars).

26 MARS 74 : RUFFEC (Charente)

Joë Eveillé, 17 ans, se trouvant dans la cour de ferme « Le Peu », commune de Moutardon, vit une boule incandescente blanche piquer vers la ferme, puis s'immobiliser, vers 21:30. Il alerta ses proches qui purent voir de petits points lumineux, comme si de petits hublots s'allumaient. La chose se déplaça puis s'immobilisa à nouveau, enfin s'éloigna rapidement en laissant une traînée blanche dans le ciel. L'observation dura 7 minutes (« Nouvelle République » du 28 mars).

MERCREDI 27 MARS 74 : PEROLS (Hérault)

Deux personnes roulant sur la route de Carnon à Montpellier ont vu vers 23:00 un énorme engin de la taille d'une maison, sur leur gauche. De forme circulaire, il émettait une couleur diffuse orangée et paraissait assez élevé. Il a peu à peu disparu à la verticale du pont Juvénal (? du 28 mars).

FIN MARS 74 (date imprécise) : ESPAGNE

Le chauffeur du président du Conseil général de la province de Cadix a vu au-dessus de son véhicule un objet descendre peu à peu. Il était d'aspect métallique et brillait intensément. Il éprouvait une sensation bizarre. Puis son véhicule s'est presque arrêté et des secousses l'ont agité comme une plume.

Un représentant de commerce de Séville, quant à lui, a été poursuivi par un engin volant.

Enfin, une femme du village de Gerena affirme qu'un engin volant a atterri dans la cour de sa maison (« Nice-Matin » du 28 mars).

DIMANCHE 31 MARS 74 : BLAISON (Maine-et-Loire)

M. Suteau, 24 ans, parti pour prendre des photos du lever du soleil, se trouvait dans la campagne près de Blaison, vers 7:30, lorsqu'il aperçut dans le ciel une boule de couleur rouge-orangé, qui restait plus ou moins sur place, mais en effectuant de légers déplacements de droite à gauche. Il a pu prendre des photos du phénomène. Il a été frappé par le fait que la boule, quoique très lumineuse, n'éclairait absolument pas le sol et n'éblouissait pas (« Courrier de l'Ouest » du 3 mai).

MARDI 9 AVRIL 74 : SAINT-MALO (Côtes-du-Nord)

M. Jacques Le Jean, chauffeur de taxi à Saint-Servan, et son passager, M. Dides, ont observé vers 6:25, à la sortie de Saint-Malo, un objet volumineux et très lumineux en forme de cigare, se dirigeant vers Dol ; il s'est déplacé durant 2 à 3 minutes sous la couche dense de nuages (« Ouest-France » du 10 avril).

VENDREDI 12 AVRIL 74 : MAINTENON (Eure-et-Loir)

M. Jacques Leroux, ajusteur, qui circulait en mobylette entre Maintenon et Hanches, a pu voir un Ovis au sol, qui était descendu du ciel comme une flèche. Il crut qu'il allait exploser tant la lumière qui l'entourait était forte. Après 5 minutes au ras du sol, il est reparti encore plus vite (« Echo Républicain » du 13-14 avril).

SAMEDI 13 AVRIL 74 : CARCES-MONTFORT (Var)

A 6:15, le chauffeur-livreur François Santiago et son fils ont vu au croisement Correns-Carcés-Montfort une énorme boule de feu toute rouge. A l'intérieur de cet objet, ils distinguèrent une sorte de parallépipède à pans coupés. Le côté supérieur était nettement plus court que le côté inférieur. Sur la paroi leur faisant face, il y avait deux parallèles et, sous l'objet, un point noir semblant suspendu en l'air. L'Ovis était immobile, à une hauteur de 50 m et à 500 m des témoins. Il était aussi gros qu'un camion de 5 tonnes. Puis l'objet s'éleva silencieusement et à une vitesse prodigieuse, prenant la direction de l'E. Il dégagea en partant de longues traînées rouges qui s'effilochèrent en se teintant de violet, et tout le ciel devint rouge (« Var-Matin-République » du 14 avril).

DIMANCHE 14 AVRIL 74 : SAINT-JEAN-EN-ROYANS (Drôme)

Une femme d'agriculteur a pu observer à 2:00 du matin, au volant de sa voiture, un immense disque lumineux de 5 à 6 mètres de diamètre, bordé d'un liseré rouge très lumineux. Dans le corps de l'appareil se trouvait un certain nombre de lumières rouges comme des flammes. L'objet s'est éloigné en direction de Combe-Laval (« Dauphiné Libéré » du 16 avril).

DIMANCHE 14 AVRIL 74 : VEDRIN (Belgique)

M. José Maniet et son épouse ont observé vers 21:00 un objet de forme allongée émettant une lumière blanche assez vive, volant à 200 mètres du sol. Sa trajectoire semblait parallèle à l'autoroute qui monte vers Bruxelles. Sous la tache de lumière blanche on pouvait voir une tache plus petite et de forme arrondie, de couleur rouge. L'observation a duré 20 secondes.

A 600 m de là, un jeune couple, les Bauvir, a vu par la fenêtre de sa chambre une lumière brillante qui se déplaçait dans le ciel et avait la forme d'une demi-lune de couleur rouge-orangé. Eux aussi constatèrent que sa trajectoire était parallèle à l'autoroute. Les deux observations ont eu lieu à la même heure et les deux couples ne se connaissent pas (« Nouvelle Gazette » du 18 avril).

DIMANCHE 14 AVRIL 74 : GAZAX (Gers)

M. Charles Vignaux, 37 ans, et son épouse, ont été éblouis alors qu'ils circulaient en voiture vers 23:15, par un éclair d'une violence inouïe. C'était une boule blanche de fort diamètre qui venait de s'écraser au ras du capot de leur voiture. Le moteur de la voiture eut alors des ratés, le levier de vitesse vibra et les témoins sentirent par la suite, pendant 15 à 20 minutes, un courant électrique qui leur parcourait le corps, ainsi que de violents maux de tête. Il ne resta aucune trace de cette explosion (« Dépêche du Midi » du 17 avril).

MI-AVRIL 74 : CASALE (Piémont — Italie)

Mauro Bellingeri, 26 ans, industriel, et sa femme ont observé vers 1:00 du matin, au-dessus du toit de leur villa, un objet volant avec 3 ou 4 personnes à bord, immobile à 15 m de hauteur. A travers les hublots, on pouvait voir les occupants, a-t-il précisé. Après un moment, l'engin, sur lequel clignotaient de nombreuses lumières rouges et bleues, est parti en rase-mottes dans un bruit infernal et avec un fort déplacement d'air. Il s'est éloigné en survolant le Pô. L'objet a également été vu par un dentiste de Casale et son fils (« Nouvelle République du Centre-Ouest » du 18 avril).

MI-AVRIL 74 : ALGESIRAS (Espagne)

Des voyageurs faisant la traversée entre l'Europe et l'Afrique ont aperçu des Ovnis amphibies, sortant de l'eau, parcourant une grande distance au-dessus de l'eau avant de replonger (« Nouvelle République du Centre-Ouest du 18 avril »).

MERCREDI 17 AVRIL 74 : MEIX-VENAREY-LES-LAUMES (Côte-d'Or)

M. Poirier et son fils, deux habitants du village de Meix, ont observé à la jumelle un « vaisseau spatial » très lumineux, circulant à haute altitude et à grande vitesse. De cet Ovni, deux points brillants se détachèrent pour effectuer des « courses » dans le ciel. Le manège de ces appareils dura de 21:00 à plus de 2:00 du matin.

Pour leur part, M. Noirot, M. et Mme Finelle, du village de Venarey-Les-Laumes, virent 3 Ovnis suivant une trajectoire E-N, entourés d'une « aura » de lumière rouge (« Les Dépêches » du 19 avril).

SAMEDI 20 AVRIL 74 : LOVERVAL (Belgique)

Vers 24:30, alors qu'elle s'apprêtait à s'endormir, Mlle Lamy, 23 ans, professeur de français, entendit un bruit insolite qui enveloppa toute la maison, secouée d'une vibration quasi-électrique. Ce bruit grandit en intensité et devint en quelques secondes un vrombissement ouaté, largement ponctué par un sifflement strident. Elle ouvrit fébrilement la fenêtre et vit un spectacle extraordinaire : à 10 m des arbres, une forme elliptique, parsemée sur son pourtour de lumières vertes et rouges. L'objet, dont la jeune fille ne put définir la couleur, était immobile, animé d'un léger tangage. Ses parents et son frère ont eux aussi perçu le vrombissement (« La Nouvelle Gazette » du 26 avril).

DIMANCHE 21 AVRIL 74 : MARCINELLE (Belgique)

A 0:30, Eric Meni, 16 ans, ayant fini de regarder la télévision, entendit un bruit étrange et aperçut une lueur anormale à travers la fenêtre. Il vit alors avec stupeur, à 50 m de distance, un objet ovale doté d'une coupole centrale et entouré de lumières jaunes, rouges et vertes. Il appela sa mère et à son arrivée l'engin démarra comme une flèche. Préalablement la coupole centrale s'était mise à tourner sur elle-même (« Le Journal de l'Indépendance » du 23 avril).

MERCREDI 1^{er} MAI 74 : BARAQUE-MICHEL (Belgique).

Se déplaçant en voiture sur la route qui mène à Verviers, deux personnes ont observé vers 20:00 un objet ressemblant à un énorme soleil rouge ; il possédait une espèce de queue en forme de « V » qui s'est retirée au moment où l'objet s'est transformé pendant 20 secondes en un gros cigare rouge. Puis il a repris momentanément sa forme primitive, une barre blanche horizontale est apparue à sa base et se présenta à nouveau en forme de cigare. Les témoins ont été formels : aucune confusion avec le soleil (« La Dernière Heure » du 4 mai).

SAMEDI 5 MAI 74 : METZ (Moselle)

Deux personnes âgées ont observé des phénomènes lumineux dans le ciel, en pleine nuit. L'une, Mlle Ancel, a vu de grands disques colorés et clignotants qui, après avoir stationné un moment au-dessus de Metz, se sont évanouis dans les nues.

L'autre, Mme Regin, a observé, entre la cathédrale et les tours de Bellecroix, se détachant sur un ciel d'encre, un rond blanc, fixe mais clignotant, entouré d'un halo jaune citron (« Républicain Lorrain » du 23 mai).

LUNDI 13 MAI 74 : ROUJAN (Hérault).

Un menuisier et sa femme ont observé vers 24:00 un objet de grande dimension se dirigeant vers la localité où ils demeurent. L'objet, circulant dans le sens E-O, était illuminé d'une lueur jaune et rouge. Il a éclairé très vivement la campagne pendant son bref passage (« La Dépêche » du 17 mai).

LUNDI 20 MAI 74 : BERTANGLES (Somme)

Vers 24:30, le comte François de Clermont-Tonnerre, maire de Bertangles, et son épouse ont assisté à des manœuvres effectuées par deux objets volants en forme de boule. Tandis que l'un restait immobile, l'autre descendait à 50 m du sol et, après 10 minutes, rejoignait son « jumeau » en remontant verticalement (« Voix du Nord » du 22 mai).

L'illustration de première page a été composée par M. Jean BEDET (macaron réalisé par M. R. TALLÉ), que nous remercions vivement ici.

LE SECRETARIAT DE « LUMIERES DANS LA NUIT » SERA EN VEILLEUSE DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE. VEUILLEZ EXPEDIER TOUTE CORRESPONDANCE APRES CETTE PAUSE. MERCI !

AVEZ-VOUS LU :

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

NOUVEAUTÉS :

Les O.V.N.I. : Mythe ou Réalité ?

par J. ALLEN HYNEK

Une traduction attendue !

Dans son ouvrage, admirable à de nombreux titres, le professeur Hynek fait le point de vingt ans de témoignage aux U.S.A., avec une grande clarté et une grande rigueur scientifique.

Il divise les données du problème en six grandes classes : les Lumières Nocturnes, les Disques Diurnes, les notifications Radar-Optiques, les Rencontres rapprochées du premier type, les Rencontres rapprochées du second type, les Rencontres rapprochées du troisième type.

On est frappé, au cours de la lecture et au vu des photos, du parallélisme avec nos observations françaises.

Consultant comme conseiller astronome au « Livre Bleu » il en éclaire, d'une lumière crue et qui fait mal, les insuffisances et les fausses statistiques. Puis c'est au tour de la commission Condon dont il montre les ombres et les lumières. Après cette lecture tout le monde aura compris quelles sont les causes des échecs successifs de la recherche aux U.S.A. Une leçon à retenir pour la France.

« Il semble bien qu'au fond le mieux serait de tout effacer et de reprendre tout à zéro, pour le résoudre selon une méthode correcte » écrit-il. C'est triste, au fond, de voir toutes ces énergies perdues depuis 20 ans !

Chaque ligne pèse, suscite l'intérêt et la réflexion, dans un style vif, alerte, incisif, ciselant

le fait avec précision et rigueur. C'est un monument, un manuel, une source de tuyaux pour l'enquêteur. Un livre qu'il faut lire absolument, un livre de référence qui doit figurer dans toutes les bibliothèques, qui fait le point sur un phénomène controversé et qui ne peut laisser personne indifférent. Un livre honnête d'un scientifique de poids.

F. LAGARDE

Franco : 36 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS

Par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 23 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

Dernière heure : l'ouvrage de Jean-Claude BOURRET est paru : LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.

Franco : 31,50 F.

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

NOS ACTIVITÉS

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léa-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3^e trimestre 1974